

# Ar(abes)ques

AVRIL - MAI - JUIN 2016

DOSSIER

## *Consortia et réseaux de bibliothèques A l'heure de la coopération*

**PLEINS FEUX SUR** • La Bibliothèque universitaire de l'Université de Corse Pascal Paoli

**ACTUALITÉS** • Istex / Journées Abes 2016 / Journées professionnelles du CTLES...

abes  
agence bibliographique  
de l'enseignement supérieur



## (Dossier) CONSORTIA ET RÉSEAUX DE BIBLIOTHÈQUES À l'heure de la coopération

On fait régulièrement le constat que la coopération entre établissements – bibliothèques, organismes de recherche, centres de documentation, centres d'archives, etc. – est nécessaire. À l'heure où la mondialisation a gagné l'ensemble de la sphère culturelle et du savoir, elle devient vitale.

À travers ce dossier, nous souhaitons souligner la multiplicité des formes, mais surtout celle des missions portées par ces réseaux : achat de documentation, promotion de l'*open access* et de l'*open data*, signalement et enrichissement de données, numérisation massive de corpus, etc. De nombreux projets ne peuvent d'ailleurs souvent se réaliser que grâce à la mutualisation des forces.

Ces instances collaboratives, dont la plus représentative est peut-être l'Ifla (Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques), travaillent à la prise en compte des intérêts du monde professionnel et mènent un travail de *lobbying* actif auprès des principaux acteurs du marché de la connaissance, à commencer par les éditeurs et fournisseurs de contenus numériques.

## 24 (Pleins feux sur...)

### La Bibliothèque universitaire de l'Université de Corse Pascal Paoli



© Marie Jargée, Université de Corse Pascal Paoli

26

## (Actualités)

28

## (Portrait)

- 04 Diversité des formes et des missions des *consortia* de bibliothèques MAURITS VAN DER GRAAF
- 06 Un *consortium*, des *consortia* GRÉGORY MIURA
- 07 Enjeux et rôle du *consortium* Couperin dans les acquisitions de ressources électroniques ANDRÉ DAZY - MARTINE COPPET
- 09 L'Icolc : entre réseautage et *lobbying* SANDRINE MALOTAUX
- 10 De la Bpi au Réseau Carel CÉCILE DENIER
- 12 Actions de mutualisation autour de l'*open access* en France et partenariats européens CHRISTINE OLLENDORFF
- 13 Scoap<sup>3</sup>: un *consortium* pour soutenir le libre accès dans le domaine des physiques des particules HERBERT GRUTTEMEIER - THÉRÈSE HAMEAU
- 14 Éloge de l'Ifla par temps de mondialisation FRANCK HURINVILLE - VIVIANA QUIÑONES
- 16 La BDIC au sein du Labex « Les passés dans le présent » FRÉDÉRIQUE JOANNIC-SETA - VALÉRIE TESNIÈRE
- 17 Le Labex TransferS et le Centre d'Archives en Philosophie, Histoire et Édition des Sciences : une coopération autour de la documentation NATHALIE QUEYROUX
- 18 Le Cerl, une communauté autour des fonds anciens MARIAN LEFFERTS
- 20 Retour sur BHL-Europe : un *consortium* au service d'un programme de numérisation GWENAËLLE BOURRIAUD - PASCALE HEURTEL - ALICE LEMAIRE
- 22 L'Abes, un *consortium* ? JÉRÔME KALFON

## Ar(abes)ques

REVUE TRIMESTRIELLE DE L'AGENCE BIBLIOGRAPHIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
227 avenue Professeur Jean-Louis Viala CS 84308 - 34193 Montpellier cedex 5  
T. 04 67 54 84 10 / F. 04 67 54 84 14 - [www.abes.fr](http://www.abes.fr)

Directeur de la publication : Jérôme Kalfon

Coordination éditoriale et secrétariat de rédaction :

Marion Grand-Démery ([grand-demery@abes.fr](mailto:grand-demery@abes.fr))

Jean-Marie Feurtet, Christine Fleury, Marion Grand-Démery, Philippe Le Pape,

Cyril Leroy, Isabelle Martin, Maryse Picard, Marie-Pierre Roux, Bertrand Thomas

Conception graphique : Anne Ladevie ([anneladevie.com](http://anneladevie.com))

Impression : Pure Impression

Couverture : Ant bridge unity - Phot. Lirtlon / Tous droits réservés

Revue publiée sous licence Creative Commons CC BY-ND 2.0 (Patrimoine - Pas de modifications)  
sauf pour les images qui peuvent être soumises à des licences différentes ou à des copyrights.

Les opinions exprimées dans Arabesques n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

ISSN (papier) 1269-0589 / ISSN (web) 2108-7016

# Coopérer, collaborer

**L**a volonté de coopérer est ancrée dans la tradition des bibliothèques. Nous pourrions dire qu'elle est consubstantielle à leur identité. En effet la raison même d'exister des bibliothèques est le partage, la mutualisation, l'échange, l'accès sans entraves au savoir.

Certes, chaque bibliothèque construit son identité au travers des collections qu'elle abrite et met à disposition de son public. Mais depuis longtemps les bibliothécaires ont une conscience aiguë que leurs seules collections, aussi riches soient-elles, ne peuvent satisfaire les besoins de leurs publics. Bien avant l'émergence des réseaux sociaux, elles se sont organisées en réseaux aux objectifs variés, aux périmètres divers, et avec une grande variété dans leurs formes d'organisation. Car au-delà de

objectifs directement opérationnels. Le partage d'outils, la conduite de négociations obéissent strictement à cette définition. Mais à l'heure où l'on bascule d'un modèle construit en aval de la production de savoir – l'acquisition de collections sur des supports physiques – à un modèle favorisant l'accès ouvert aux publications dès leur phase de production, les organisations collectives visant



la défense de la science ouverte revêtent elles aussi un caractère directement opérationnel et peuvent entrer dans le champ de définition du *consortium*. Mais ces *consortia*-là ne sont pas constitués uniquement de bibliothèques.

Partage de la charge de travail, développement de services, amélioration du pouvoir de négociation, ouverture de l'accès aux publications ou aux données, si les

## Un consortium est un réseau structuré qui répond à un ou plusieurs objectifs directement opérationnels.

chaque identité propre, la volonté de partager de bonnes pratiques, de parler le même langage au travers de normes et de standards communs a été le socle d'une identité collective. Tout autant que les collections, l'identité de chaque bibliothèque se fonde sur ses réseaux d'appartenance : « Dis-moi à quels réseaux tu appartiens, je te dirai qui tu es ».

Cette livraison d'*Arabesques* ne prétend pas fournir un panorama exhaustif de ces formes d'organisations collectives. Elle propose simplement, au travers de quelques exemples, d'en présenter la variété, et de montrer à quel point, à l'heure du numérique, la mutualisation est devenue indispensable.

Qu'est-ce qu'un *consortium* ? Qu'est-ce qui distingue un *consortium* d'une association professionnelle, ou d'autres formes d'organisations collectives ? On ne peut répondre de façon tranchée ; contentons-nous de considérer qu'un *consortium* est un réseau structuré qui répond à un ou plusieurs

*consortia* se caractérisent par la diversité de leurs objets, de leurs missions, ils se distinguent également par la diversité de leurs modes d'organisation et de prises de décisions. Il peut s'agir d'associations, d'organismes généralement – mais pas systématiquement – sans but lucratif ou, comme dans le cas de l'Abes, de structures dépendant directement de l'État. Les modes de participation des membres à la stratégie et à la prise de décision sont également très variables, allant d'une forme de décision purement collective définie exclusivement par les membres, à une forme d'organisation davantage pensée comme une relation entre le fournisseur et l'utilisateur – parfois assimilé à un client. Toute situation, tout *consortium* est spécifique. À l'heure où l'Abes élabore sa feuille de route pour les années à venir, il est utile d'en discerner les caractéristiques.

JÉRÔME KALFON  
Directeur de l'Abes

Quels sont les différents types de collaboration mis en place par les bibliothèques et les tendances en cours dans leurs réseaux ? Quelques éléments de réponse avec la présentation d'un panorama de ces coopérations par Maurits van der Graaf, consultant hollandais du Cabinet Pleiade qui travaille, depuis de nombreuses années, auprès des bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche.

# Diversité des formes et des missions des consortia et des réseaux de bibliothèques

[1] Toutes les bibliothèques participantes emploient le même système en *cloud*, comprenant d'une part des bases de données communes, d'autre part des bases de données spécifiques à chaque bibliothèque ou groupe de bibliothèques.

[2] [libguides.unm.edu/LIBROS/Home](http://libguides.unm.edu/LIBROS/Home)

[3] *Private Academic Library Network of Indiana*.

Ce réseau de 23 bibliothèques américaines a migré vers un système de *cloud* afin d'augmenter l'effort collaboratif visant à développer les services destinés aux usagers. Cette forte collaboration se focalise sur la gestion commune des collections, le partage des *workflows* en bibliothèque et le partage des ressources.

Il s'agit ici de présenter une vue panoramique des types de collaboration entre les bibliothèques, des tendances les plus récentes observées dans ce domaine, ainsi que des établissements et organisations les plus représentatifs de ces modes de collaboration, tant au niveau européen qu'international. Trois directions stratégiques pour la collaboration entre les bibliothèques peuvent être distinguées :

- **Les stratégies horizontales** : depuis plusieurs décennies, il existe des collaborations entre les bibliothèques visant à partager la charge de travail et/ou à améliorer l'accès aux collections numériques ou imprimées, ainsi que leur utilisation.

- **Les stratégies en amont**, dirigées vers la communication savante : d'une part, les groupements d'achats visant à augmenter la force de négociation auprès des éditeurs scientifiques ; d'autre part, les collaborations entre les bibliothèques (et souvent avec d'autres acteurs), visant à encourager la science ouverte, comme par exemple le libre accès aux publications et aux données de la recherche.

- **Les stratégies en aval** : les types de collaborations mentionnés ci-dessus ont souvent aussi pour objectif de développer de nouveaux services aux utilisateurs finaux.

## CATALOGAGE PARTAGÉ

Les réseaux de bibliothèques « classiques » comme le Sudoc ont pour objectif de partager le catalogage et de permettre aux usagers l'accès aux collections des autres participants, au moyen d'un catalogue collectif et de mécanismes d'accès (prêt entre bibliothèques, prêt mutualisé). Ce type de collaboration est profondément influencé par les changements dans le domaine du catalogage (la production de métadonnées s'est largement déplacée vers les éditeurs scientifiques), et par les nouveaux SGB mutualisés. Ces systèmes de *cloud* « multitenants<sup>1</sup> » ouvrent la possibilité de partager les métadonnées entre les bibliothèques participantes, sans collaboration formelle. Il existe déjà des réseaux qui ont migré vers les systèmes de *cloud* : la plupart d'entre eux maintiennent leur collaboration en l'état, alors qu'il existe un réseau américain (Libros<sup>2</sup>), qui a quasiment mis fin à la collaboration entre ses membres, et un autre réseau américain, Palni<sup>3</sup>, qui, lui, a choisi d'intensifier cette même collaboration interne. La plupart des collaborations de ce type ont lieu à l'échelle nationale ou régionale. Au niveau international, OCLC est, avec WorldCat, l'acteur dominant dans ce domaine<sup>4</sup>.

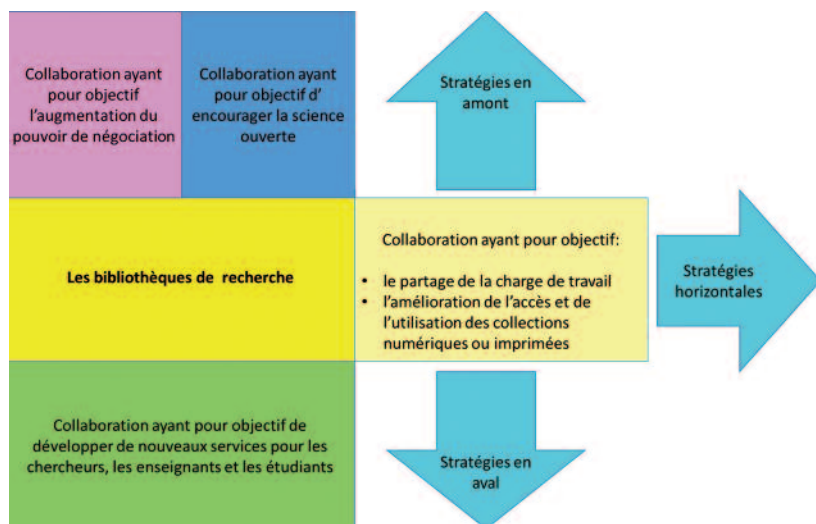
## NUMÉRISATION ET CONSERVATION

On estime que les collections des bibliothèques européennes comprennent 5,4 milliards de livres, dont 77 millions de titres uniques (sans compter les journaux et les périodiques) et dont 12 % ont été numérisés<sup>5</sup>. La numérisation et la conservation des collections imprimées ont conduit à de nouveaux types de collaboration entre les bibliothèques :

- La mise à disposition commune de collections numérisées : *Europeana* et le *Consortium of European Research Libraries* (CERL) en sont les acteurs principaux à l'échelle européenne.

- La conservation commune de collections imprimées : la numérisation ainsi que la pénurie d'espace conduisent au désherbage des collections imprimées. Néanmoins, on veut généralement conserver un ou deux exemplaires des publications imprimées par région ou par pays, ce qui conduit à de nouvelles collaborations : par exemple, la *UK Research Reserve*<sup>6</sup>

### LES TROIS DIRECTIONS STRATÉGIQUES



consiste en une gestion commune des collections de périodiques imprimés dans le cadre de laquelle chaque bibliothèque conserve des exemplaires désignés. Un autre exemple est la *Speicherbibliothek Luzern*<sup>7</sup>, où un groupe de bibliothèques exploite un magasin commun pour les exemplaires uniques. Les collaborations concernant la numérisation et la conservation de publications imprimées peuvent être réalisées au moyen de catalogues collectifs ou d'outils reposant sur les catalogues collectifs (par exemple l'outil PériScope basé sur le Sudoc).

## DES COLLABORATIONS AUTOUR DES OUTILS OPEN SOURCE

Le développement et la maintenance d'outils *open source* (outils de découverte comme Blacklight, VUFind, et SGB, SIGB comme KOHA et Kuali Ole) constituent également un type de collaboration horizontale.

## MUTUALISATION DES ACQUISITIONS

Les groupements d'achats de bibliothèques (via les *libraries consortia*) sont surtout focalisés sur l'achat de licences pour l'information numérique. La tendance est la suivante : achat des licences à l'échelle nationale ; collaborations concernant la production de données liées aux licences pour les bases de connaissances, et négociations portant sur les conditions spécifiques des licences (par exemple l'utilisation dans le cadre de l'enseignement, l'harmonisation des conditions d'utilisation des livres numériques, etc.). L'organisation chapeautant au niveau international ces groupements d'achat est l'Icolc (*International Coalition of Library Consortia*)

## SCIENCE OUVERTE

- Sparc-Europe
- Research Data Alliance
- Codata
- COAR – *Confederation of Open Access Repositories*
- Core – *Connecting Repositories*
- EuroCRIS – *Current Research Information Systems*
- OpenAire – projet européen focalisé sur l'accès libre
- Eudat – projet européen focalisé sur les données de la recherche

## DES COLLABORATIONS AUTOUR DE LA SCIENCE OUVERTE

Les bibliothèques de recherche sont de plus en plus impliquées dans l'encouragement de la science ouverte. Plusieurs collaborations à l'échelle internationale, visant à influencer la communication savante, grâce au *lobbying*, ainsi qu'à la création d'éléments spécifiques faisant partie d'une infrastructure dédiée (voir cadre) existent :

- Les archives ouvertes sont souvent exploitées par les bibliothèques universitaires. Elles sont considérées comme un élément crucial du mouvement vers le libre accès. On peut observer une tendance au développement des *Current Research Information Systems*,

lesquels offrent des informations pertinentes pour l'administration de la recherche (*research management*).

- Le développement d'infrastructures et de services destinés à archiver les données de la recherche pendant et après le projet de recherche, facilitent le partage et la réutilisation de ces mêmes données.
- Le *lobbying* relatif aux droits d'auteur, vise par exemple à écarter les restrictions concernant la fouille de texte (*text and data mining*).

On peut cependant observer une mutualisation des activités de groupements d'achats et d'encouragement de la science ouverte. Par exemple, le *consortium* des bibliothèques universitaires aux Pays-Bas (UKB) a obtenu, dans le cadre de négociations avec les grands éditeurs scientifiques, le libre accès aux publications des auteurs néerlandais dans plusieurs bouquets des périodiques.

## CONCLUSIONS

Les deux éléments moteurs du changement des bibliothèques de recherche sont la numérisation de l'information scientifique et l'évolution inexorable vers la science ouverte<sup>8</sup>. Ces deux tendances impliquent une transformation profonde des rôles et des services des bibliothèques de recherche. On peut cependant s'attendre à ce que cette transformation ait lieu dans le cadre d'une pression budgétaire constante sur les bibliothèques. Cela peut conduire à une intensification de la collaboration entre ces mêmes bibliothèques de recherche. À cette collaboration s'ajoute souvent le concours d'autres acteurs du monde de la communication savante.

L'intensification de la collaboration devrait amplifier encore la diversité des formes de coopérations aux échelles régionale et nationale, dont le but est de développer et de maintenir des services spécifiques. Les activités collaboratives deviendront ainsi essentielles pour chaque bibliothèque de recherche. Une attention particulière sera portée à la forme que revêtiront les différents types de collaborations, notamment quant à leur gouvernance et quant à l'évaluation des services rendus.

En revanche, à l'échelle internationale, une concentration des activités collaboratives des bibliothèques de recherche au sein de Liber (Ligue de Bibliothèques Européennes de Recherche) est à prévoir. Cette association est devenue un acteur de premier plan à l'échelle européenne. Liber peut en effet jouer un rôle essentiel au sein du champ de la communication savante, en y représentant les bibliothèques de recherche. Liber et ses homologues au niveau mondial (voir cadre) pourraient ainsi définir, encourager et soutenir la mise en place de nouveaux rôles et de nouveaux services attribués à ses membres, ces derniers constituant la majorité des bibliothèques de recherche du monde occidental.

MAURITS VAN DER GRAAF

Pleide Management & Consultancy<sup>9</sup>  
m.vdgraaf@pleide.nl

## ASSOCIATIONS EUROPÉENNES/ INTERNATIONALES DES BIBLIOTHÈQUES

### Bibliothèques de recherche :

- Liber – Europe
- ARL – États-Unis
- Carl – Canada
- Caul – Australie

### Autres associations :

- Ifla – global ; tous types des bibliothèques
- EIFL – focus sur l'information numérique pour les pays émergents
- Eblida – Europe ; tous types de bibliothèques
- CNL – global ; bibliothèques nationales

[4] Consulter aussi *L'avenir de Rero au sein d'un système en cloud*, Maurits van der Graaf et le Groupe de travail Bibliothèque économie Rero 2017 (2015, Rero). Dans ce rapport, plusieurs cas portant sur les réseaux de bibliothèques ayant migré vers un système de *cloud*, et notamment Palni et Libros, ont été étudiés.

[5] *The cost of digitising Europe's cultural heritage*, Nick Poole (2010, Collections Trust)

[6] [www.ukrr.ac.uk/](http://www.ukrr.ac.uk/)

[7] [www.zhbluzern.ch/home/](http://www.zhbluzern.ch/home/)

[8] *Report of the Association of Research Libraries (ARL) Strategic Thinking and Design Initiative*, Août 2014, ARL

[9] <http://www.pleide.nl>

## • • • UN CONSORTIUM, DES CONSORTIA

Essai de typologie appliquée aux bibliothèques et aux services documentaires

«Participation, communauté», ce sont par ces mots que débute la définition de «*consortium*» à la page 406 de l'édition de 1934 du *Dictionnaire Latin - Français* de Félix Gaffiot. Ces deux notions peuvent constituer une approche finalement efficace : un *consortium* est un groupe porté vers l'action. Tenter de caractériser ce modèle d'organisation dans notre milieu professionnel révèle l'inscription de nos institutions au sein d'un paysage et d'une communauté documentaires favorables à l'association, à la coopération et au partage. La notion de *consortium* ne recouvre pas une réalité juridique ou réglementaire. Il est *a priori* difficile d'identifier ce qui pourrait relever de cette réalité de manière exhaustive. Certains organismes se revendiquent comme tels, d'autres relèvent du principe du *consortium* sans pour autant s'attribuer cette appellation. Le *Grand dictionnaire terminologique* nous livre une définition suffisamment précise pour identifier les éléments d'une classification des *consortia* potentiels comme avérés :

«*Consortium* : réunion de personnes physiques ou morales poursuivant un but commun ou regroupant certaines activités, dans le but de partager des risques ou des bénéfices, de collaborer en vue d'obtenir un service ou un avantage dans les meilleures conditions d'efficacité et de rentabilité, [...] »<sup>1</sup> Nous pouvons retenir deux dimensions d'analyse du *consortium*, d'un côté la nature des objectifs ou des activités proposés en partage, et de l'autre le mode d'organisation ou de gouvernance. De ce point de départ, nous établissons ici une liste de caractéristiques qui sans être exhaustives ou priorisées, peuvent se combiner pour dessiner une typologie en forme de grille de lecture du *consortium* appliquée aux bibliothèques et aux services documentaires.

### Un consortium pour agir ...

#### ... sur les coûts :

- une force collective de négociation
- une visibilité d'investissement pour une communauté plus large qui peut faciliter la recherche de co-financement extérieur

- une expertise dans l'expression des besoins

#### ... sur les infrastructures, les données et les services :

- une plateforme pour bâtir des services communs étendus à différents publics
- une mise en œuvre et une régulation facilitée des référentiels et des standards
- une optimisation des coûts de développement et de maintenance

#### ... sur les compétences :

- une capacité de recherche, de développement et de veille
- une expertise et une diversité des savoirs
- un accompagnement et une mise à jour en formation initiale ou continue

### Un consortium à organiser ...

#### ... en s'affranchissant des périmètres institutionnels :

- un renforcement de l'impact de sa mission d'accès, de médiation et de service
- une rencontre de compétences différentes et une fertilisation croisée des méthodes et des expériences
- une opportunité d'effets d'échelle en réunissant des acteurs susceptibles de dépasser leurs propres contraintes internes

#### ... en mode « centralisé » avec un service dédié de coordination :

- un allègement de la répartition des responsabilités et des procédures
- un développement d'expertise au profit d'une communauté plus large
- une extension de sa capacité d'intervention collective et individuelle

#### ... en mode « multipolaire et réparti » :

- une responsabilisation de l'ensemble des acteurs
- une capacité d'initiative étendue et une agilité dans l'expérimentation
- une capitalisation des forces alimentée par la diversité des priorités

Il n'y a pas véritablement de limite au périmètre et à la finesse de la configuration d'un *consortium*. Le niveau d'implication peut également largement varier allant d'un groupe d'intérêt informel à la voie contractuelle. Le système que constitue un *consortium* de bibliothèques et de services documentaires repose sur une analyse parfois individualisée de l'équilibre entre intérêt et investissement et entre participation et reconnaissance.

La portée du projet d'un *consortium* donné est celui de la capacité de se constituer en acteur politique, à la fois groupe de pression, mais également plateforme capable d'assurer la visibilité de missions partagées. Tous les membres doivent pour cela se retrouver dans l'identité du groupe en tant que membre de droit d'une communauté agissante.

Pour retrouver de nombreux exemples de *consortia*, vous pouvez consulter le site de l'International Coalition of library Consortium (Icolc) : <http://icolc.net>

GRÉGORY MIURA

Directeur du Service commun de la documentation  
Université Bordeaux Montaigne  
[Gregory.Miura@u-bordeaux-montaigne.fr](mailto:Gregory.Miura@u-bordeaux-montaigne.fr)

[1] Office québécois de la langue française, Grand dictionnaire terminologique (En ligne)  
[www.granddictionnaire.com/ficheOqlf.aspx?Id\\_Fiche=8873723](http://www.granddictionnaire.com/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8873723)  
(Page consultée le 17 février 2016)

# Enjeux et rôle de Couperin dans les acquisitions de ressources électroniques

**L'évaluation, la négociation et l'achat de ressources numériques au bénéfice des bibliothèques de l'enseignement supérieur constituent les principales missions de Couperin. Comment le consortium s'organise-t-il pour mener ces actions ? Décryptage des activités du réseau.**

En 1999, le **consortium Couperin<sup>1</sup>** (aujourd'hui **Consortium unifié des établissements universitaires et de recherche pour l'accès aux publications numériques**), **association loi 1901**, regroupait **4 universités et négociait auprès d'un éditeur son premier contrat d'abonnement à des ressources électroniques alors émergentes**. Depuis, fort de 243 établissements membres (universités, organismes de recherche, grandes écoles, centres hospitaliers, Bibliothèque nationale de France, etc.) et d'une équipe d'environ 100 négociateurs aguerris, Couperin gère en moyenne 110 négociations par an.

## DES NÉGOCIATIONS COORDONNÉES

Epaulé par le Département services et prospective (DSP), en charge, notamment, de la mesure de l'usage des ressources négociées et de la promotion d'autres modèles non-commerciaux, le Département des négociations documentaires (DND) assume la mission originelle de Couperin : les négociations.

Le DND coordonne l'action de négociateurs volontaires, en relation avec les responsables de 6 pôles thématiques (Lettres et sciences humaines, Sciences économiques et gestion, Sciences juridiques et politiques, Sciences de la vie et de la santé, Sciences techniques et pluridisciplinaires, Grands comptes). Il veille à la collecte et à l'enrichissement des données relatives à ces négociations et les diffuse auprès des membres de l'association.

Il apporte aussi aux négociateurs un soutien et un conseil permanents. Il accompagne ainsi l'ensemble du processus de négociation, depuis l'enquête d'intérêt jusqu'à la validation de l'offre et sa publication. Le département partage également ses expériences avec d'autres *consortia* étrangers et produit deux rapports annuels, le rapport de l'*Enquête sur les ressources électroniques acquises par ses membres* (rapport ERE) et le rapport concernant les statistiques d'usage de certaines ressources négociées (entre 20 et 30, selon les rapports).

## UN RÉSEAU DYNAMIQUE DE VOLONTAIRES AGUERRIS

Le *consortium* s'appuie sur l'investissement de ses adhérents qui ont donc tous vocation à négocier.

Une fiche fonction-type définit les tâches du négociateur et peut être utilisée pour justifier de ses activités et du temps consacré à Couperin dans sa fiche de poste. Pour faciliter la mission du négociateur, une boîte à outils est à sa disposition. On y trouve notamment les dernières versions d'une lettre de cadrage et d'une licence type, lesquelles sont d'ailleurs communiquées tous les ans aux éditeurs pour les informer des attentes du *consortium*. A l'initiative du DND, les négociateurs se réunissent également une fois par an pour une journée d'échanges et de bilan pendant laquelle un collègue étranger présente la situation et les techniques de négociations de son pays. Contrairement à d'autres modèles consortiaux, ce système basé sur le volontariat garantit la neutralité du négociateur qui n'est pas juge et partie lors de la négociation et n'a d'intérêts que ceux des membres du *consortium*.

## DÉROULEMENT D'UNE NÉGOCIATION

### **Veille et définitions d'objectifs documentaires**

Une veille permanente est assurée par les négociateurs et responsables de pôles afin de définir les ressources nécessitant une négociation. Les offres commerciales spontanées reçues par le DND sont étudiées avec le responsable du pôle concerné.

### **Décision de négociation et travail préliminaire**

Cette veille effectuée, le DND et le responsable de pôle valident la décision de négociation. Le négociateur doit acquérir une connaissance approfondie de la ressource et bien cerner les besoins des adhérents afin d'annoncer au fournisseur le cadre à respecter pour la proposition. Si possible, un test est alors mis en place et ouvert à tous les membres qui en font la demande. Ses résultats sont ensuite publiés sur la liste de diffusion achats, dédiée aux négociations. Si les retours sont positifs et l'intérêt manifeste, la négociation se poursuit.

### **Périmètre de la négociation**

La négociation porte autant sur les conditions tarifaires, dont le modèle dominant est fondé sur les effectifs étudiants et/ou chercheurs, que sur les conditions d'accès, les services associés, les droits d'archivage et les questions d'accès pérenne. Elle nécessite des rencontres avec les représentants com-

[1] [www.couperin.org/](http://www.couperin.org/)

Phot. Thomas Hawk / Flickr / CC-BY-NC-2.0



merciaux du fournisseur. En parallèle, le négociateur et le coordinateur du DND établissent l'ébauche de l'accord cadre, visant à formaliser de part et d'autre les acquis de la négociation. Signé *in fine* par le négociateur, représentant Couperin, et l'éditeur, il garde la trace écrite de l'offre acceptée et servira de point de départ pour l'actualisation future de la négociation. Pour des négociations très complexes et ardues, l'aide de collègues étrangers peut être sollicitée, comme ceux du Jisc britannique<sup>2</sup>, par exemple, afin de se concerter sur les conditions obtenues.

#### Diffusion de l'offre et suivi

Une fois élaborée, l'offre négociée est diffusée à l'ensemble des adhérents et sert de référence pendant la durée de l'abonnement annoncée (au minimum un an). Elle est transmise aux membres via une liste de diffusion et sur le site de Couperin, accompagnée de la licence d'utilisation et de la grille tarifaire.

Lorsque les membres ont fait retour aux négociateurs des engagements fermes de souscription, le négociateur adresse au DND des documents qui seront archivés : la licence, la liste des établissements ayant souscrit un contrat ainsi qu'un bilan indiquant le temps passé à négocier et les acquis et bénéfices de la négociation. Une labellisation<sup>3</sup> des offres s'appuyant sur le respect de clauses de la lettre de cadrage vise à inciter les éditeurs à de bonnes pratiques.

### COOPÉRATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES

Au fil des années, le réseau protéiforme de Couperin s'est largement étendu, ainsi que ses missions. Pour les mener à bien, Couperin travaille en étroite collaboration avec des partenaires nationaux, dont l'Abes, pour le portage de groupements de commande notamment, et l'Inist-CNRS, pour la mise en œuvre de portails techniques et l'hébergement de données.

La coopération avec des *consortia* internationaux comme l'Icolc<sup>4</sup> et le Sell<sup>5</sup>, permettant la comparaison

des conditions des licences et des tarifs selon les pays, sont parfois de bonnes bases de discussion lors des négociations avec les grands éditeurs internationaux.

### MAÎTRISER LES OUTILS D'ANALYSE DES USAGES

En outre, le Département services et prospective de Couperin a mis en place des outils permettant de visualiser les utilisations de la documentation négociée. Ces outils exploitent soit les données statistiques en provenance des éditeurs, soit les données locales issues des traces de consultation sur les portails des bibliothèques. La suite ezParse/AnalogIST<sup>6</sup> permet le traitement des logs locaux de connexion et crée les conditions pour l'analyse de l'utilisation de la documentation électronique. Ce système, lorsqu'il sera totalement déployé, permettra à Couperin et à ses établissements membres de recueillir des statistiques normalisées indépendamment des éditeurs et fournira de nombreuses données pour les négociations. Couperin suit également les travaux internationaux de standardisation de la collecte des données d'utilisation de la documentation numérique (Counter<sup>7</sup>, Pirus<sup>8</sup>, etc.).

### FAVORISER LA MISE EN PLACE DE SYSTÈMES NON-COMMERCIAUX

Par ailleurs, Couperin promeut l'accès ouvert aux résultats de la recherche grâce notamment aux actions du groupe de travail pour l'accès ouvert (GTAO) et en étant partenaire des projets européens OpenAIRE<sup>9</sup> et Foster<sup>10</sup> et référent pour PAS-TEUR4OA<sup>11</sup>. Le mouvement vers l'*open access* est un argument en faveur de la modération des tarifs d'abonnement et doit servir les négociations dans ce sens.

### ACHAT D'ARCHIVES ET MISE EN PLACE D'UNE INFRASTRUCTURE AUTONOME

Co-piloté par Couperin, l'Abes, le CNRS et l'Université de Lorraine pour le compte de la CPU, l'ambitieux projet Istex, par un achat massif d'archives, permettra aux établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche de conquérir de l'indépendance vis-à-vis des éditeurs. Le regroupement sur une même plateforme de contenus devenus propriété de la sphère publique - archives acquises et contenus en *open access* - et les services qui lui seront associés, favoriseront un rééquilibrage dans les négociations avec les éditeurs.

**MARTINE COPPET**

Coordinatrice du département négociations  
documentaires  
martine.coppet@couperin.org

**ANDRÉ DAZY**

Coordinateur du département services et prospective  
andre.dazy@couperin.org  
Couperin

[2] Joint Information Systems Committee [www.jisc.ac.uk/](http://www.jisc.ac.uk/)

[3] [www.couperin.org/negociations/boite-a-outil/item/1070-labellisation](http://www.couperin.org/negociations/boite-a-outil/item/1070-labellisation)

[4] International coalition of library consortia [icolc.net/](http://icolc.net/)

[5] Southern European Libraries Link : [www.heal-link.gr/SELL/](http://www.heal-link.gr/SELL/)

[6] [ezparse.couperin.org/login](http://ezparse.couperin.org/login)  
Voir aussi le numéro 77 d'*Arabesques* (janvier – février – mars 2015), p.12-13  
« ezParse visite les logs, Thomas Porquet et l'équipe ezParse »

[7] [www.projectcounter.org/](http://www.projectcounter.org/)

[8] [www.projectcounter.org/pirus.html](http://www.projectcounter.org/pirus.html)

[9] [www.openaire.eu/](http://www.openaire.eu/)

[10] [www.fosteropenscience.eu/](http://www.fosteropenscience.eu/)

[11] *Open Access Policy Alignment Strategies for European Union Research*. L'objectif du projet est d'accroître la compréhension et la sensibilisation des décideurs institutionnels nationaux et des agences de financement de la recherche, à l'*open access* [www.pasteur4oa.eu/](http://www.pasteur4oa.eu/)

[12] [www.istex.fr/](http://www.istex.fr/)

## ● ● ● L'ICOLC - INTERNATIONAL COALITION OF LIBRARY CONSORTIA : ENTRE RÉSEAUTAGE ET LOBBYING.



**La création de l'Icolc aux Etats-Unis accompagne la troisième phase de développement des *consortia* de bibliothèques qui démarre au cours des années 90,** stimulée par la hausse excessive du prix des abonnements au cours de cette décennie et par la publication des premiers catalogues de revues électroniques par des éditeurs comme *Academic Press* et, déjà, *Elsevier*.

L'histoire des *consortia* débute aux Etats-Unis dans les années 30, avec la création des premiers groupements régionaux centrés sur le partage des acquisitions et du signalement, et le prêt entre bibliothèques ; les années 60-70 les voient se multiplier, leurs fonctions s'élargissent à l'informatisation des bibliothèques et au catalogage partagé. Toutefois, c'est bien la question du coût des revues et l'apparition des ressources numériques dans les années 90 qui entraînent un développement sans précédent des *consortia* : croissance en taille - ils regroupent un nombre plus importants de bibliothèques et intègrent les missions de négociation et d'acquisition des ressources électroniques -, croissance en nombre alors que le modèle s'étend au monde entier - c'est dans cette dynamique qu'est créé Couperin en 1999.

Le développement de l'internet et des ressources numériques rend l'approche consortiale indispensable, il rend tout autant nécessaire le développement d'une approche inter-consortiale. La création de l'Icolc répond à cette exigence.

L'Icolc est souvent présentée dans la littérature comme un « super *consortium* » : il n'en est rien. Dès sa création fin 1995 à l'initiative d'une poignée de *consortia* (cinq états-unis, un canadien), le *Consortium of consortia* (Coc) est conçu comme une « coordination » informelle, simple liste d'e-mails coordonnée par Tom Sanville (*consortium OhioLink*) et rencontres informelles en marge de conférences comme celles de l'*American Library Association*. La première de ces rencontres est consacrée à la nécessité d'une démarche conjointe auprès d'*Academic Press* afin de faire évoluer son modèle d'accès : obtenir de l'éditeur un mode d'accès par IP, et refuser sa proposition d'accès par mot de passe. Cette organisation légère rencontre un succès immédiat, et la première conférence officielle du Coc devenu Icolc (*International Coalition of Library Consortia*) est organisée en février 1997. Elle réunit trente *consortia* dont trois canadiens et un représentant du Royaume-Uni. Cette conférence est surtout consacrée aux échanges avec les éditeurs : douze d'entre eux se prêtent à de longues « grille sessions ».

L'Icolc prospère rapidement et regroupe 135 *consortia* en 2000, dont 90 établis aux Etats-Unis. Elle se réunit alors deux fois par an en Amérique du Nord et depuis 1999 une

fois par an en Europe. L'organisation reste informelle : la simple inscription d'un *consortium* sur le site web suffit et il n'y a pas de frais d'adhésion. L'objectif est de permettre l'échange d'informations entre professionnels, le partage de bonne pratiques, et d'exercer un certain *lobbying* auprès des éditeurs. Il s'agit, d'après les termes anglo-saxons, de créer et d'animer une communauté. Tom Sanville en reste le coordonnateur jusqu'en fin 2014 – cette fonction est désormais assurée par un comité.

Aujourd'hui l'action de l'Icolc, qui n'a toujours pas d'existence légale, consiste en l'organisation de deux conférences annuelles (au printemps en Amérique, à l'automne en Europe), et en l'administration d'une liste de discussion. Au-delà des échanges formalisés sous forme de présentations et de sessions de discussion, les conférences de l'Icolc restent un moment important de réseautage et d'échanges informels : c'est là l'une des raisons d'être de l'organisation. L'Icolc prend rarement position publiquement : neuf fois depuis sa création, sous forme de déclarations de portée générale, – comme en 2009 sur la nécessité d'une modération tarifaire dans le contexte de crise économique –, mais aussi sous forme de réactions, ou de guides de bonnes pratiques à destination des éditeurs<sup>1</sup>.

L'Icolc réunit en 2016 environ 170 *consortia* répartis sur les cinq continents – avec une prédominance de l'Amérique du Nord et de l'Europe.

Si les premiers congrès sont surtout consacrés aux offres des éditeurs et aux « grille sessions », les programmes évoluent au fil du temps. Le nombre de sessions consacrées aux éditeurs diminue (une à deux sessions depuis 2009-2010) pour laisser davantage de place aux comptes-rendus d'expérience et à l'étude des problématiques nouvelles qui se posent à la communauté : statistiques, outils type ERMS<sup>2</sup>, résolveurs de liens, moteurs de recherche fédérée, livres électroniques, et de manière récurrente le libre accès – voie verte et entrepôts institutionnels, voie dorée, négociation et gestion des APC<sup>3</sup>. Ces dernières questions ont occupé une place prépondérante lors du dernier congrès fin 2015 et semblent devoir encore représenter une bonne part de l'agenda du congrès du mois d'avril 2016 qui se tiendra à Los Angeles.

**SANDRINE MALOTAUX**

Responsable du Département  
Coordination des négociations Couperin  
sandrine.malotiaux@inp-toulouse.fr

[1] Consultables en ligne à l'adresse : [icolc.net/statements](http://icolc.net/statements)

[2] *Electronic Resource Management System*

[3] *Article processing charges*

# De la Bibliothèque Publique d'Information au Réseau Carel : une décennie de mutations



Fondée il y a tout juste quatre ans, l'association Réseau Carel répond aux besoins des bibliothèques publiques en matière de contenus numériques. Cécile Denier, négociatrice de ressources électroniques au sein du Réseau et en poste à la Bibliothèque Publique d'Information (Bpi) a accepté d'en retracer les origines et d'en présenter les enjeux.

**Carel signifie Coopération pour l'acquisition de ressources électroniques. Pourriez-vous nous dire, plus précisément, ce que recouvre ce réseau et quels sont ses principaux objectifs ?**

Dans le cadre de ce Réseau, nous rencontrons les éditeurs et les fournisseurs de contenus numériques afin de négocier des modèles éditoriaux et tarifaires adaptés à la lecture publique. Nous mettons à disposition sur le site<sup>1</sup> des fiches synthétiques qui décrivent et évaluent les ressources négociées. Nous nous efforçons effectivement de communiquer au maximum auprès des collectivités territoriales de lecture publique qui adhèrent à l'association – bibliothèques municipales, bibliothèques départementales de prêt, essentiellement. L'objectif principal du Réseau est de soutenir la lecture publique dans la gestion et l'acquisition de ressources électroniques.

**Dans quel contexte ce service a-t-il émergé et comment s'est-il développé jusqu'à devenir, en 2012, le Réseau Carel ?**

Dans les années 2002-2005, le Carel était un service de la Bpi. A cette époque, Internet avait beau avoir le vent en poupe, les abonnements à des ressources en ligne en bibliothèque publique restaient très marginaux : 61 abonnements pour 37 bibliothèques en 2002<sup>2</sup>. La Bpi, forte de ses missions de coopération issues de son statut de bibliothèque nationale, décide alors de créer le Carel afin de favoriser l'intégration des ressources numériques onéreuses dans les bibliothèques. Peu à peu, les bibliothèques « s'engagent » à ses côtés. La Bpi négocie, seule, pour l'ensemble des bibliothèques territoriales. C'est une période cruciale de sensibilisation des éditeurs à la question du numérique en bibliothèques de lecture publique car ces derniers n'ont à ce moment-là qu'une idée très floue de leurs besoins, de leurs contraintes et surtout de leurs budgets ! Les fournisseurs ont alors tendance à pro-

poser des tarifs non seulement prohibitifs mais extrêmement variables d'une bibliothèque à une autre, confondant souvent postes sur place et nombre d'accès et appliquant aux bibliothèques un modèle de type « entreprise » peu adapté.

Le Carel de « l'époque Bpi » a donc permis de donner plus de cohérence à ces pratiques, d'homogénéiser des modèles économiques et techniques très variés, et de jouer le rôle essentiel d'intermédiaire entre éditeurs et bibliothèques. S'est affichée progressivement sur le site de la Bpi, une liste de plus en plus étoffée d'éditeurs et de ressources Carel. Cependant, la question de faire évoluer le Carel vers une forme plus en prise avec ses besoins et ses missions revenait souvent. En 2012, à l'image de son « grand frère » Couperin, Carel devient alors une association, qui prend le nom de Réseau Carel. Les collectivités territoriales intéressées peuvent désormais adhérer pour 50€ par an, quelle que soit la taille de l'établissement.

**Qu'apporte le Réseau par rapport au service originel ?**

Le Réseau a plus de poids dans les négociations menées auprès des éditeurs. Celui-ci compte aujourd'hui 380 adhérents : cela représente ainsi une communauté d'intérêts et d'usage, constituée et formalisée, qui peut peser sur les orientations éditoriales en matière d'offres, d'ergonomie, de services et de critères budgétaires. Ce sont aussi 380 clients potentiels pour les éditeurs !

Le Réseau permet également de mieux représenter la diversité des établissements et leurs politiques numériques. La Bpi, établissement tout à fait passionnant, reste très atypique dans son fonctionnement (pas d'usagers inscrits, pas ou peu de connexions numériques à distance, pas de section jeunesse, etc). Il était donc important qu'elle ne soit pas seule à réfléchir aux contraintes et souhaits de ses collègues territoriaux.

[1] [www.reseaucarel.org](http://www.reseaucarel.org)

[2] Danis, Sophie. « Carel, Consortium pour l'acquisition de ressources en ligne ». *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n°1, 2006 [consulté le 06 février 2016].  
Disponible sur le Web : [bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-01-0072-012](http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-01-0072-012)

### **Comment fonctionnent les négociations et l'acquisition de ressources électroniques dans le cadre de ce réseau ?**

Comme toute association, le Carel dispose d'un Conseil d'administration et d'un Bureau qui se réunissent régulièrement pour discuter des questions relatives au numérique, pour organiser des journées d'échange... et bien sûr, pour examiner les nouvelles offres à intégrer (ou non) à son catalogue. Désormais, le négociateur Bpi n'est plus seul à décider : après avoir rencontré les éditeurs et commencé les négociations, il soumet aux membres du bureau les nouvelles ressources, commente les mises à jour, signale les changements de modèles économiques, les augmentations de tarifs problématiques... Des discussions s'engagent et les décisions sont prises de manière collégiale en fonction des expériences de terrain des membres présents et des intérêts des adhérents.

Des groupes de travail thématiques (livre numérique, image et son, presse, jeux vidéo) se retrouvent également pour aborder des problématiques spécifiques, élaborer des grilles d'analyse, rencontrer des fournisseurs, etc. Ils sont ouverts à tous les adhérents qui le souhaitent.

La Bpi soutient activement l'association en lui dédiant un équivalent temps plein réparti sur trois agents : le négociateur et deux personnes qui s'occupent de la vie de l'association et de l'administration du site. L'association s'exprime et affiche ses activités avant tout sur son site. Celui-ci donne des informations générales sur le réseau, la liste des collectivités adhérentes avec leurs contacts, les résultats d'enquêtes, des documents de référence comme des recommandations pour le livre numérique, etc. Il permet aussi bien sûr d'accéder aux informations sur les contenus négociés par le biais des fiches descriptives, des fiches d'évaluation et surtout des fiches tarifaires – très consultées ! – pour chacune des ressources. Seuls les adhérents peuvent accéder, grâce à leurs identifiants reçus après adhésion, à l'ensemble des informations : les fiches d'évaluation et tarifaires, par exemple, ne sont pas accessibles sur la partie publique du site.

### **Quels types de ressources trouve-t-on dans le catalogue du Réseau Carel ?**

Le catalogue Carel comporte des ressources très diverses qui vont de l'autoformation à la presse, en passant par les livres numériques, les ressources jeunesse, la musique, le cinéma, des encyclopédies, des ressources professionnelles... Près de 80 ressources sont examinées régulièrement par le négociateur, le bureau ou les groupes thématiques. Toutes les dates de mises à jour figurent sur le site.

### **Au-delà des acquisitions et des négociations, quelles sont les autres actions menées par l'association ?**

L'association a également pour mission d'apporter aux adhérents des conseils sur les ressources numériques, de clarifier les modèles économiques que l'on sait nombreux et complexes, de faire progresser auprès des éditeurs les modalités d'accès aux ressources, de faire évoluer les services associés (statistiques, formations, éditorialisation, import de notices...). De manière générale, elle cherche à faciliter, dans le domaine du numérique, les relations entre éditeurs et bibliothécaires et à mettre en relation les bibliothécaires entre eux. Bien plus qu'un catalogue en ligne avec des prix préférentiels, Réseau Carel se positionne donc comme un véritable réseau d'échanges en matière de ressources numériques.

### **Comme son homologue Couperin, le Réseau Carel effectue régulièrement des enquêtes auprès de ses membres. Qu'a donc révélé la dernière enquête réalisée ?**

Un des rôles du Carel consiste en effet à effectuer des enquêtes régulières sur l'appréciation des adhérents concernant les ressources numériques recensées sur le catalogue. La dernière a eu lieu en avril-juin 2015 et a apporté des éléments significatifs<sup>3</sup>.

On note, par exemple, que 35% des bibliothèques adhérentes au Réseau sont abonnées à moins de 5 ressources numériques, les faibles budgets consacrés à ce type de documents expliquant en partie ces chiffres. Les bibliothèques pouvant se permettre plus de 20 abonnements restent très marginales – 3 parmi les 109 répondants ! L'enquête a permis également de pointer les ressources les plus utilisées parmi nos membres, de lister les points forts et les points faibles de chacune et de les répercuter sur les fiches évaluatives des ressources. Elle a également suggéré des documents ne figurant pas encore au catalogue mais qui pourraient être examinés par le négociateur.

Ce jeune réseau ne cesse donc de prendre de l'ampleur depuis 2012, tant en matière d'adhérents<sup>4</sup> qu'en matière de ressources et d'actions.

Les bibliothèques territoriales ressentent le besoin de mutualiser leurs besoins et leurs forces dans ce monde complexe et mouvant. Le numérique est partout, beaucoup de nos usagers s'en sont emparés déjà depuis de nombreuses années. Les professionnels des bibliothèques sont conscients qu'ils ne doivent pas passer à côté de ces évolutions ! Le rôle de soutien et de relais du Réseau Carel est ainsi d'autant plus important.

### **POUR EN SAVOIR PLUS :**

[www.reseaucarel.org/](http://www.reseaucarel.org/)

cecile.denier@Bpi.fr

[3] La synthèse de l'enquête Réseau Carel de juin 2015 figure sur le site sous l'onglet « Documents de référence »

[4] Les membres du Réseau Carel sont diversifiés : bibliothèques municipales de toutes tailles, bibliothèques départementales de prêt, réseau de lecture publique belge... et, depuis peu, le Réseau Canopé (Réseau de création et d'accompagnement pédagogiques).

## ● ● ● ACTIONS DE MUTUALISATION AUTOUR DE L'OPEN ACCESS EN FRANCE ET PARTENARIATS EUROPÉENS.

**Comment l'open access se porte-t-il en France ? On peut dire aujourd'hui qu'il jouit d'un contexte favorable**, tant les prises de positions sont nombreuses, notamment autour du texte de loi *Pour une République Numérique* et de son article 17 donnant le droit au chercheur de rendre disponible son article en version numérique à certaines conditions<sup>1</sup>. La Conférence des Présidents d'Universités et le Centre National de la Recherche Scientifique ont ainsi conjointement communiqué sur cette loi, y ajoutant une volonté de voir le *Text and Data Mining* (TDM) en faire partie. L'Association des directeurs et des personnels de direction des bibliothèques universitaires (ADBU) et le *consortium* Couperin<sup>2</sup> ont également communiqué en amont, au moment de la consultation publique. Ces textes sont l'effet visible d'un travail souterrain de mutualisation et de *lobbying* qui existe depuis de nombreuses années, aussi bien au niveau de Couperin qu'à celui de la Bibliothèque Scientifique Numérique (BSN)<sup>3</sup>.

**Couperin travaille sur l'open access depuis une dizaine d'années<sup>4</sup>**. Ses actions sont portées par le groupe de travail sur l'accès ouvert (GTAO), initié en 2008.

mation des gestionnaires d'archives et aux référentiels d'autorité tels qu'IDRef ou Orcid. Nombre de ses membres sont aussi très investis dans le groupe des administrateurs de portails Hal qui est en cours de structuration. Enfin, le **groupe « information-communication »** a un double objectif : celui de communiquer sur les actions du GTAO (site [couperin.org](http://couperin.org), twitter, mail) et celui de promouvoir l'*open access* auprès du grand public et des chercheurs, ce qui est l'objet du site [openaccess.couperin.org](http://openaccess.couperin.org). Ce site, ouvert en octobre 2015, s'adresse au public intéressé par l'*open access* en tant que chercheur, auteur ou éditeur. Il vise à donner des éléments de compréhension et des outils pratiques (comme un avenant à un contrat d'édition par exemple).

Les actions du *consortium* au niveau national sont de plus soutenues par plusieurs projets européens. En effet Couperin, avec cinquante autres institutions de toute l'Europe, est partenaire du projet européen pour l'accès ouvert aux publications scientifiques « OpenAIRE2020 » depuis sa création en 2008. Le *consortium* accompagne l'obligation de dépôt des publications issues de la recherche financée par la Commission Européenne<sup>5</sup>. Quant au partenariat de Couperin dans le projet Foster<sup>6</sup>, il vise à mettre en place des mécanismes pérennes au bénéfice des chercheurs européens pour promouvoir la science ouverte dans leurs méthodes de travail de tous les jours. Il a permis à Couperin de soutenir financièrement plusieurs journées d'information sur l'*open access* auprès de doctorants et de chercheurs.

La BSN, à travers ses segments 4 sur l'*open access* et 7 sur l'édition scientifique publique, participe également à la promotion de l'*open access* en France. Les deux segments ont été de fervents promoteurs de l'article 17 de la loi citée ci-dessus et de la possibilité pour les chercheurs de faire librement de la fouille de données. Ils s'attachent aujourd'hui à étudier les nouveaux modes d'éditorialisation tout en recueillant des indicateurs sur le volume des articles publiés en *open access* en France.

**CHRISTINE OLLENDORFF**

Directrice de la Documentation et de la Prospective  
Arts et Métiers  
[Christine.ollendorff@ensam.eu](mailto:Christine.ollendorff@ensam.eu)

[1] [www.legifrance.gouv.fr/affichLoiPreparation.do;jsessionid=55CC0E2A4837481CF39DD94DFD8707C6.tpdila19v\\_2?idDocument=JORFDOLE000031589829&type=contenu&id=2&typeLoi=proj&legislature=14](http://www.legifrance.gouv.fr/affichLoiPreparation.do;jsessionid=55CC0E2A4837481CF39DD94DFD8707C6.tpdila19v_2?idDocument=JORFDOLE000031589829&type=contenu&id=2&typeLoi=proj&legislature=14)

[2] [www.couperin.org](http://www.couperin.org)

[3] [www.bibliothequescientifiquenumerique.fr/](http://www.bibliothequescientifiquenumerique.fr/)

[4] [openaccess.couperin.org](http://openaccess.couperin.org)

[5] En tant que *National Open Access Desks* (NOAD) pour la France, Couperin participe au développement des activités pour collecter les résultats issus des projets H2020 et aider les établissements à la mise en place de plans de gestion de données (« *data management plans* »)

[6] *Facilitate Open Science Training for European Research*, projet européen de soutien d'actions de formation à l'*open access*.

Phot. Biblotekje / Flickr / CC BY-NC-SA 2.0



Aujourd'hui, le GTAO regroupe une trentaine de professionnels des bibliothèques et quelques chercheurs. Il a pour objectif de promouvoir l'*open access* dans les établissements membres de Couperin par des actions de mutualisation autour de quatre groupes thématiques : avec le **groupe juridique**, sont abordées les questions de la contractualisation avec les éditeurs, de l'application des mandats d'obligation de dépôt et du recensement des politiques d'ouverture des éditeurs français. Le **groupe « bonnes pratiques »**, après avoir dépouillé la dernière enquête Couperin sur les archives ouvertes, recense aujourd'hui dans une cartographie les différentes sources d'informations permettant de promouvoir l'*open access*. Quant au **groupe « spécifications »**, il s'attache à décrire les moyens techniques et humains nécessaires au bon fonctionnement d'une archive ouverte, qu'elle soit autonome ou sous forme de portail Hal, en s'intéressant à la for-

## ● ● ● SCOAP<sup>3</sup>: UN CONSORTIUM POUR SOUTENIR LE LIBRE ACCÈS DANS LE DOMAINE DES PHYSIQUES DES PARTICULES

Initié par le Cern, Organisation européenne pour la recherche nucléaire, SCOAP<sup>3</sup> est la plus vaste entreprise collaborative en matière de libre accès à l'échelle planétaire<sup>1</sup>.

Il s'agit d'un *consortium* formé d'agences de financement, d'organismes de recherche, de bibliothèques et de *consortia* de bibliothèques, créé en novembre 2006<sup>2</sup>. Le principe repose sur la conversion du modèle classique de l'abonnement à un modèle de type libre accès, en évitant le modèle auteur-payeur, pour les principales revues du domaine de la physique des particules (aussi appelée physique des hautes énergies – PHE).

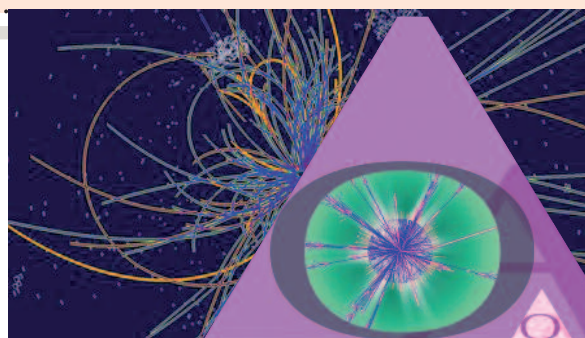
Dans un premier temps, un appel d'offres de 15 millions d'euros pour 3 ans (coût annuel de 5 millions d'euros) a été lancé vers les revues PHE souhaitant participer à ce projet. Il a permis de sélectionner des revues en tenant compte de leur qualité et des prix et services proposés par les éditeurs. SCOAP<sup>3</sup> est opérationnel depuis janvier 2014. Le contrat initial avec les éditeurs a été signé pour une période de 3 ans, arrivant à terme fin 2016.

Une collaboration internationale a ainsi été mise en place, dans laquelle le Cern est l'entité légale opérant au nom de SCOAP<sup>3</sup>. Onze éditeurs ont été sélectionnés pour dix titres de revues<sup>3</sup>. La quote-part de chaque pays, basée sur le nombre d'articles publiés ou co-publiés par leurs chercheurs, est fixée pour 3 ans. Aujourd'hui, 44 pays sont partenaires, avec plus de 3 000 bibliothèques et institutions impliquées et trois organisations inter-gouvernementales (Cern, *International Atomic Energy Agency* - IAEA et *Joint Institute of Nuclear Research* - JINR). Les États-Unis sont les plus gros contributeurs (24,9 %), suivis par l'Allemagne (9,1 %), le Japon (7,2 %) et l'Italie (6,9 %) ; la France arrive en septième position (3,8 %) pour la période de 2014 à 2016. En 2014-2015, 8 700 articles ont été publiés par plus de 18 000 auteurs appartenant à 90 pays.<sup>4</sup>

Ce système est bénéficiaire pour le lecteur et l'auteur qui ne paient pas de frais. Par ailleurs, le chercheur reste libre de choisir la revue dans laquelle il désire publier et garde ses droits d'auteur. Une licence CC-BY est attachée à chaque article autorisant une large utilisation et diffusion.

L'ensemble des articles est déposé dans une archive ouverte dédiée<sup>5</sup>. Différents formats sont disponibles (PDF, PDF/A et XML).

Les frais de publication par article<sup>6</sup> sont en moyenne, en 2014-2015, de 1 104 euros<sup>7</sup>, avec un maximum de 2 000 dollars (1 820 euros) et un minimum de 500 euros. Cette moyenne est nettement en dessous du niveau des frais habituels payés aux grands éditeurs dans le cadre de l'*Open Access Gold*, que ce soit le niveau global ou celui de la physique en général.<sup>8</sup>



➔ Logo de SCOAP<sup>3</sup>

Une question souvent posée est celle de l'extension potentielle du modèle SCOAP<sup>3</sup> à d'autres disciplines. SCOAP<sup>3</sup> concerne un domaine particulier, la physique des hautes énergies : il y a peu d'éditeurs, et auteurs et lecteurs sont les mêmes personnes, ce qui n'est pas le cas en médecine par exemple. Cependant, le modèle peut sans doute être adapté pour des domaines proches comme l'astrophysique ou la physique nucléaire, car c'est davantage le nombre d'éditeurs qui est un facteur limitant que le nombre de revues.

SCOAP<sup>3</sup> est en tout cas souvent cité comme modèle précurseur pour une transition vers le libre accès, y compris à grande échelle<sup>9</sup>, basé sur une conversion du modèle économique reposant aujourd'hui essentiellement sur les abonnements aux revues.

**HERBERT GRUTTEMEIER**

Responsable des relations internationales  
herbert.gruttemeier@inist.fr

**THÉRÈSE HAMEAU**

Chargée de veille et prospective  
Responsable du site Libre accès  
à l'information scientifique et technique  
therese.hameau@inist.fr

Institut de l'Information Scientifique et Technique, Inist-CNRS

[1] *Sponsoring Consortium for Open Access Publishing in Particle Physics*  
[scoap3.org/](http://scoap3.org/)

[2] [indico.cern.ch/event/7168/](http://indico.cern.ch/event/7168/)

[3] L'*American Physical Society* s'est retirée en 2013 avec deux titres.

[4] Les éléments chiffrés dans ce document proviennent de la présentation d'octobre 2015 à la Commission européenne de Salvatore Mele, responsable Open Access au CERN et un des inspirateurs de SCOAP<sup>3</sup>.

[5] <http://repo.scoap3.org/>

[6] Le sigle anglais APC pour *Article Processing Charges* est souvent employé dans les textes français.

[7] Le prix calculé au départ était de 1 000 euros.

[8] [cds.cern.ch/record/1735210](http://cds.cern.ch/record/1735210)

[9] [doi.org/10.17617/1.3](https://doi.org/10.17617/1.3)

Le quotidien des bibliothèques, y compris en France, est influencé par des décisions prises à l'échelon international ; inversement, l'action des bibliothèques à l'échelon local mais inscrites dans des réseaux, influence les décideurs de niveaux national et international. Dans ce contexte, c'est pour défendre et promouvoir les bibliothèques<sup>1</sup> que la Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques (*International Federation of Library Associations and Institutions – Ifla*) mène un *lobbying* actif, propose des outils communs et offre un cadre de décision unique.

# Éloge de l'Ifla *par temps de mondialisation*

**L'information doit-elle devenir un bien marchand dans des situations d'oligopole, même à un coût modique pour les usagers ?** La lutte contre le terrorisme justifie-t-elle un contrôle de l'information adapté à des sociétés tétanisées par les menaces d'attentats ? Faut-il rester attaché au concept de vie privée quand les progrès technologiques, plébiscités par des utilisateurs ultra-connectés, reposent sur la collecte de données personnelles ? Comment décider de l'architecture du web de données, par la concertation entre pays ou en respectant le travail accompli par des pays pionniers ? Pourquoi affecter des budgets à l'alphabétisation et à la culture dans des pays en développement quand les populations concernées attendent en priorité l'accès à l'eau potable, à des médicaments, à un toit... ?

Ce sont des dilemmes de ce type que l'Ifla affronte dans ses rapports avec des États, des collectivités locales, des firmes, des Organisations non gouvernementales (ONG) que la mondialisation rend de plus en plus interdépendants.

## INFLUENCER POUR CONVAINCRE

L'initiative de l'Ifla la plus importante par sa portée en matière de *lobbying* réside dans sa Déclaration de Lyon de 2014<sup>2</sup>, qui a remporté un grand succès. Elle a pesé dans la phase d'adoption des 17 Objectifs du Développement Durable (ODD), déclinés en 179 cibles, qui structurent l'agenda international de l'Organisation des Nations unies (ONU), des grandes ONG et des bailleurs de fonds<sup>3</sup>. Les ODD, connus aussi sous le nom d'« Agenda 2030 », ont été conçus par l'ensemble des États avec la participation de représentants des sociétés civiles et de réseaux transnationaux de villes, d'ONG et de chercheurs. C'est ce processus inédit que l'Ifla a su intégrer. La Déclaration publiée à l'occasion du Congrès de l'Ifla à Lyon a été signée par plus de 300 acteurs professionnels à travers le monde. Les Nations-Unies ont inséré dans l'Agenda 2030 une cible 16.10 ainsi

libellée : « garantir l'accès à l'information et protéger les libertés fondamentales, dans le respect des législations nationales et des accords internationaux ». Et maintenant ? Les « Objectifs » vont être mis en œuvre et la France, comme les 179 autres États-membres, va adopter un plan national d'action. Si les ODD ne sont pas juridiquement contraignants, ils dessinent un cadre stratégique que les collectivités locales, les universités, les associations... peuvent mobiliser dans des projets variés : recherche de co-financements, construction de partenariats internationaux, arbitrages lors de débats

## L'Ifla offre un forum d'échanges et de décisions.

professionnels... À cet égard, les bibliothèques françaises se mobilisent pour s'assurer que les décisions prises reflètent les orientations débattues<sup>4</sup>. L'Ifla intervient également pour porter les intérêts des bibliothèques dans des institutions des Nations-Unies, telles que l'Organisation Internationale de la Propriété Intellectuelle<sup>5</sup>. Elle plaide en faveur d'exceptions et de limites apportées au droit d'auteur au bénéfice des bibliothèques, en s'appuyant sur des remontées du terrain collectées dans le monde entier. Ce rôle l'amène parfois à s'écarter de la recherche du consensus (qui a dominé par exemple dans les négociations autour de la déclaration de Lyon) en soulignant ses désaccords. L'Ifla n'a pas hésité, en décembre dernier, à critiquer la position de l'Union européenne qu'elle juge trop timorée<sup>6</sup>.

Autre exemple d'action de *lobbying* : les positions publiques sur des enjeux majeurs. Ainsi la Déclaration de l'Ifla sur la vie privée dans le monde des bibliothèques<sup>7</sup> alerte sur les dangers de la collecte et de l'usage des données des utilisateurs au profit d'intérêts commerciaux. Dans la pratique quotidienne, des textes publics de l'Ifla comme celui-ci s'avè-

[1] « Bibliothèques » désigne dans le présent article l'ensemble du secteur des bibliothèques et services de documentation et d'information.

[2] Déclaration de Lyon sur l'accès à l'information et au développement [www.lyondeclaration.org/](http://www.lyondeclaration.org/)

[3] [www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/](http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/)

[4] Le Cfibd a saisi les pouvoirs publics français en ce sens et collaboré à la traduction en français de la boîte à outils de l'Ifla (publication prochaine sur [ifla.org](http://ifla.org) et [cfibd.fr](http://cfibd.fr)). Voir : [www.ifla.org/publications/tool-kit-libraries-and-the-un-post-2015-development-agenda](http://www.ifla.org/publications/tool-kit-libraries-and-the-un-post-2015-development-agenda). (consulté le 6 mars 2016)

[5] OMPI (en anglais : *World Intellectual Property Organization*) : [www.wipo.int/portal/fr/](http://www.wipo.int/portal/fr/)

[6] [www.ifla.org/node/10057?og=29](http://www.ifla.org/node/10057?og=29)

[7] [www.ifla.org/files/assets/hq/news/documents/ifla-statement-on-privacy-in-the-library-environment-fr.pdf](http://www.ifla.org/files/assets/hq/news/documents/ifla-statement-on-privacy-in-the-library-environment-fr.pdf)



➔ 82<sup>e</sup> congrès international de l'IFLA, 13-19 août 2016, Columbus (Ohio, États-Unis)

rent utiles dans des négociations entre *consortia* de bibliothèques et fournisseurs d'accès ou producteurs de bases de données documentaires : ils démontrent que le bibliothécaire inscrit son action dans un réseau international solide et permet de dépasser le huis-clos de la négociation commerciale<sup>8</sup>.

## 150 PAYS, 1 PROFESSION

Un deuxième mode d'action consiste à affirmer l'unité de la profession autour d'outils communs, au-delà des frontières entre États, langues et traditions. L'*Ifla Library*<sup>9</sup> offre, à travers un dépôt institutionnel de publications, l'ensemble des communications prononcées lors des congrès de la fédération et constitue de fait un outil entre les mains des décideurs pour l'instruction de dossiers (à travers des exemples étrangers) et l'aide à la décision. Le « Registre des Risques » (*Risk Register*)<sup>10</sup> offre aux bibliothèques une base de données où toute institution publique ou détenteur privé de documents patrimoniaux peut enregistrer des fonds rares ou précieux. L'Ifla peut ainsi localiser des collections à sauvegarder en cas d'incendie (comme à Lyon en 1999) ou de catastrophe naturelle<sup>11</sup> et faciliter la mobilisation de la communauté internationale. Enfin, le *Trend Report* est une base bibliographique de ressources (articles, littérature grise...) sur la prospective<sup>12</sup>. Elle est structurée autour de grandes thématiques, des technologies de l'information à l'éducation en ligne, en éclairant leur dualité et leurs virtualités tantôt « progressistes », tantôt « restrictives ». Elle s'avère précieuse pour la rédaction de documents stratégiques en bibliothèque.

## UN FORUM INTERNATIONAL UNIQUE

Enfin, l'Ifla offre un forum d'échanges et de décisions. La transition bibliographique est au cœur de ses travaux et suscite un dialogue nourri entre les

tenants du format *Resource Description and Access* (RDA), issus des règles de catalogage anglo-américaines (*Anglo-American Cataloguing Rules* - AACR) et d'autres professionnels, convaincus de la nécessité de catalogues FRBRisés mais héritiers, comme en France, de traditions catalographiques distinctes et de millions de notices structurées selon des règles nationales. Dans le même ordre d'idées, les 48 sections de l'Ifla en constituent la « cellule de base » : un intense travail autour de l'évolution de l'état de l'art et de sa diffusion et y est mené<sup>13</sup>. Intégrer une section est aisé : il n'y a pas de relations hiérarchiques à solliciter en amont (contrairement au travail dans un établissement) ; tout repose sur le bénévolat, à distance pendant l'année, puis lors du congrès international. Point d'orgue annuel, celui-ci se déroule depuis 1927 dans une région du monde différente chaque année. Il permet également de mobiliser des communautés nationales et de sensibiliser les pouvoirs publics locaux<sup>14</sup>. Si l'Ifla s'est dotée de plusieurs langues officielles, un anglais de communication, relativement rapide à maîtriser et parlé avec tous les accents du monde, prédomine comme langue de travail.

Créée dans le climat d'utopie qui a également vu naître la Société des Nations, l'Ifla reste plus que jamais « le » *consortium* des bibliothèques, le forum et le porte-parole international dont les bibliothèques ont besoin dans un monde de plus en plus connecté et interdépendant.

**FRANCK HURINVILLE**

Président du Comité français international –  
Bibliothèques et documentation (Cfibd)  
frank.hurinvill@bnf.fr

**VIVIANA QUIÑONES**

Membre du Conseil d'Administration de l'Ifla  
viviana.quinones@bnf.fr

[8] Pour un autre exemple récent de l'action de l'Ifla, voir, en matière de gouvernance de l'internet : [www.ifla.org/node/10019?og=7407](http://www.ifla.org/node/10019?og=7407)

[9] [library.ifla.org/](http://library.ifla.org/)

[10] [www.ifla.org/risk-register](http://www.ifla.org/risk-register)

[11] voir : [bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2016-07-0054-004](http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2016-07-0054-004) (consulté le 6 mars 2016)

[12] [trends.ifla.org/](http://trends.ifla.org/)

[13] [www.ifla.org/standards](http://www.ifla.org/standards)

[14] Des bourses sont disponibles : voir [www.cfibd.fr/bourses/bourses-2016/](http://www.cfibd.fr/bourses/bourses-2016/) et [2016.ifla.org/congress-information/conference-participation-grants](http://2016.ifla.org/congress-information/conference-participation-grants)

# La BDIC au sein du Labex

## « Les passés dans le présent »

Structure fédérative de recherche jusqu'en 2009, la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) fait désormais partie des membres fondateurs du Laboratoire d'excellence « *Les passés dans le présent : histoire, patrimoine, mémoire* », projet de recherche collectif qui associe des partenaires issus du monde universitaire et d'institutions patrimoniales.

Dès ses origines en 1917, la BDIC a placé au centre de son dispositif institutionnel une logique scientifique. Conformément aux conditions de donation à l'Etat de la collection Leblanc<sup>1</sup>, elle se constitue en « laboratoire d'histoire », avec une volonté affirmée de diffusion de la recherche. Dans ce cadre, la BDIC met à disposition de la communauté scientifique ses collections de référence et ses sources. Elle contribue à la diffusion des résultats de la recherche à travers sa politique d'exposition, les colloques et journées d'études qu'elle organise, ainsi que ses publications<sup>2</sup>. L'établissement est un acteur à part entière de la recherche sur les sources de l'histoire contemporaine.

### UN PROGRAMME DE COOPÉRATION SCIENTIFIQUE INÉDIT

Porté lors de sa conception en 2012 par la Maison de l'Archéologie et Ethnologie René-Ginouvès (Nanterre), le Labex « *Les passés dans le présent* » traite des enjeux d'une médiation dynamique du passé, à partir d'objets complexes (textes, images, sons, objets...) et des conditions de leur intelligibilité auprès du public dans le contexte des technologies numériques. Il associe dans une réflexion commune et interdisciplinaire plusieurs composantes de l'Université Paris 10 (historiens, archéologues, ethnologues, sociologues, politistes, philosophes, linguistes, conservateurs), en partenariat avec de grandes institutions patrimoniales : Bibliothèque nationale de France (BNF), Musée du Quai Branly...

Sur les 37 programmes du Labex, la BDIC est associée à 12 projets et porteuse de 5 d'entre eux. Quatre de ces programmes méritent d'être signalés. Ainsi le programme **Dissémination du patrimoine numérisé de la Grande Guerre**, piloté par la BNF et associant des sociologues de Paristech, a permis de mettre en lumière les réseaux de circulation du numérique et de sociabilité par

l'internet. Ce programme s'est attaché à la fois à une étude qualitative sur la dissémination en ligne des photographies de la Première guerre mondiale de la BDIC (albums Valois) et à une cartographie de l'activité des sites de la Grande Guerre, réalisée à partir des données issues du dépôt légal du web. La question de la réception du patrimoine par le public a également été au cœur du projet **Etude des appropriations sociales des expositions historiques**, mené par les sociologues de l'Institut des sciences du politique (ISP). Plusieurs expositions sur la Grande Guerre, au sein d'institutions variées en région et à Paris, ont fait l'objet d'un dispositif d'analyse, s'appuyant sur l'observation des comportements des visiteurs et d'une série d'entretiens. La BDIC contribue à la conception et à la mise en place de ces terrains d'analyse. Tradition de l'établissement, la constitution de corpus d'archives orales, avec le programme **Mémoires de la décolonisation**, consacré notamment à la coopération française en Algérie après l'indépendance, est également l'occasion de discussions et d'actions communes entre chercheurs et conservateurs, de la mise en œuvre des entretiens à leur valorisation au sein de la BDIC. Enfin, un groupe de travail transverse, **Modélisation, référentiels et culture numérique**, animé par le laboratoire de linguistique Modyco<sup>3</sup>, a permis de mettre en commun les problématiques liées à la description des produits de la recherche. La comparaison des pratiques, l'étude conjointe des référentiels et des formats de données déboucheront sur la mise en place d'un entrepôt RDF, fondé sur le modèle Cidoc-CRM<sup>4</sup>, qui devrait donner accès aux données produites par le Labex.

Au-delà des résultats propres à chaque programme, le Labex est apparu comme un formidable espace d'échanges au sein de l'Université, qui se concrétisera par la mise en place d'un diplôme universitaire consacré

à la médiation du passé. La place de la BDIC s'en est trouvée renforcée, comme partenaire mais aussi comme laboratoire d'expérimentation : le futur musée de la BDIC, qui verra le jour en 2020, mettra en effet directement en application les résultats de certains de ses programmes (**Etude des appropriations sociales des expositions historiques** notamment), et investira également le champ du numérique, lequel tient déjà une grande importance à la BDIC (Mooc, bibliothèque numérique...).

FRÉDÉRIQUE JOANNIC-SETA

Directrice adjointe de la BDIC  
frederique.joannic-seta@bdic.fr

VALÉRIE TESNIÈRE

Directrice de la BDIC  
valerie.tesniere@bdic.fr

[1] [www.bdic.fr/la-bdic/reperes-historiques](http://www.bdic.fr/la-bdic/reperes-historiques)

[2] Collection *Sources et travaux de la BDIC*, aux Presses Universitaires de Paris Ouest et revue *Matériaux pour l'histoire de notre temps*

[3] [www.modyco.fr/fr/](http://www.modyco.fr/fr/)

[4] Modèle sémantique de référence utilisé pour représenter les collections patrimoniales.

**Le Laboratoire d'excellence TransferS et le Centre d'Archives en Philosophie, Histoire et Édition des Sciences (Caphés)<sup>1</sup>**

# Une coopération autour de la documentation

Lauréat des Investissements d'Avenir en 2010, le Laboratoire d'excellence (Labex) TransferS rassemble sur la question des transferts culturels<sup>2</sup> les laboratoires de sciences humaines et sociales de l'École normale supérieure (ENS), ses bibliothèques littéraires et deux unités du Collège de France. Quatre bibliothèques du Service Commun de la Documentation de l'ENS relèvent de ce champ disciplinaire : la Bibliothèque de l'ENS Lettres et Sciences humaines et trois bibliothèques d'unités mixtes CNRS-ENS dédiées à l'archéologie (Archéologie et Philologie d'Orient et d'Occident, Aoroc<sup>3</sup>), l'histoire et la philosophie des sciences (Caphés) et la phénoménologie (Archives Husserl de Paris<sup>4</sup>).

Une ligne budgétaire réservée à la documentation permet aux chercheurs d'acquérir des ressources nécessaires à leurs recherches, ainsi qu'aux unités documentaires de développer leur politique documentaire par des achats selon les axes de TransferS.

En 2014 et 2015, le Centre documentaire du Caphés a répondu à deux appels à projets scientifiques du Labex pour valoriser des fonds documentaires. Le premier projet concernait le signalement d'un fonds d'archives conservé dans l'Unité Mixte de Recherche en archéologie Aoroc, le fonds Paul Bernard, en grande partie relatif à la fouille d'Aï Khanoum (Afghanistan)<sup>5</sup>. Au-delà, il s'agissait de sensibiliser les archéologues, détenteurs de nombreux fonds d'archives, au traitement documentaire nécessaire à la visibilité et à la sauvegarde de leurs recherches. Le budget consenti par le Labex et la Direction de l'ENS, partie prenante du projet, a permis le traitement du fonds, l'achat de matériel de conservation et l'organisation d'une exposition mettant en valeur les archives. Cette opération a connu un vif succès : l'inventaire a été publié dans le catalogue en ligne des archives et manuscrits de l'enseignement supérieur, Calames<sup>6</sup>, le profil du poste de la bibliothèque d'Aoroc a été élargi, intégrant à présent le traitement des archives, et les locaux affectés à l'Unité sont en cours de réorganisation pour stocker de manière plus cohérente les fonds.

Le projet présenté en 2015 a concerné deux fonds documentaires conservés au Caphés – le fonds Gérard Simon et le fonds Yves Bouligand –, autour desquels deux journées d'étude ont été organisées<sup>7</sup>. La journée Yves Bouligand s'est achevée par une exposition de



↳ Lou-Hanna Belet d'après Yves Bouligand. Affiche de l'exposition organisée avec le soutien de TransferS conçue à partir d'un dessin scientifique d'Yves Bouligand, schéma tridimensionnel d'un agrégat cholestérique de collagène.

ses dessins scientifiques, entre art et sciences, suivie d'un cocktail. Le budget du Labex aura permis la prise en charge de tous les frais relatifs à ces deux événements (frais de mission et de repas, cocktail, impression des panneaux d'exposition, etc.).

TransferS ayant également une politique de soutien à l'édition, le projet de 2014 relatif aux archives de Paul Bernard a bénéficié d'une subvention pour la publication d'une plaquette célébrant le cinquantième du début de la fouille d'Aï Khanoum<sup>8</sup>. De même une demande de subvention sera adressée au Labex pour l'édition du catalogue de l'exposition Bouligand. Pour le Centre documentaire du Caphés, appartenir au Labex TransferS lui permet de remplir ses missions dans tous leurs aspects : enrichissement et valorisation des fonds. Le Labex s'avère un partenaire incontournable, dans la mesure où il accompagne les projets financièrement, mais aussi d'un point de vue logistique : son équipe réunit des compétences en gestion administrative et financière, communication et humanités numériques, autant de supports donnant aux projets sélectionnés toute leur portée.

**NATHALIE QUEYROUX**

Ingénieur de recherche, CNRS

Responsable du Centre documentaire du Caphés (UMS 3610)

ENS, PSL Research University

nathalie.queyroux@ens.fr

[1] [caphes.ens.fr/](http://caphes.ens.fr/)

[2] Le Labex TransferS vise à étudier la façon dont les transferts culturels ont façonné les sociétés et les cultures de l'Antiquité à nos jours.

[3] [www.archeo.ens.fr/](http://www.archeo.ens.fr/)

[4] [www.umn8547.ens.fr/](http://www.umn8547.ens.fr/)

[5] Directeur de la Délégation archéologique française en Afghanistan (DAFA) de 1965 à 1980, Paul Bernard (1929-2015) a mené la fouille d'Aï Khanoum qui fut l'une des plus importantes découvertes de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle concernant l'hellénisme oriental.

[6] [www.calames.abes.fr/pub/ms/FileId-2035](http://www.calames.abes.fr/pub/ms/FileId-2035)

[7] La journée Gérard Simon s'est concentrée sur la thèse qu'il a consacrée à Kepler. La journée Yves Bouligand a tenté de retracer son parcours entre morphogenèse, physique et biologie théorique. Le Caphés met à disposition, entre autres fonds, la bibliothèque et les archives de travail de ces deux chercheurs, sources inédites permettant une ré-interprétation de leurs travaux respectifs.

[8] Il y a 50 ans... la découverte d'Aï Khanoum : 1964-1978, fouilles de la Délégation archéologique française en Afghanistan (DAFA), Paris, De Boccard, 2014.

Créé en 1992, le *consortium* des bibliothèques de recherche européennes (Cerl) s'est donné pour objectif de fournir un accès unique à l'ensemble du patrimoine écrit européen. S'appuyant sur son réseau pour le partage d'expertise et la mise en place de groupes de travail, le Cerl offre aujourd'hui de multiples services aux chercheurs et aux spécialistes des collections patrimoniales européennes.

# Le Cerl, une communauté autour des fonds anciens

Le Cerl est une organisation à laquelle peuvent adhérer les bibliothèques, les musées de livres, les centres d'archives et autres organismes en lien avec le patrimoine, les livres anciens et les manuscrits. Il a été l'un des pionniers dans l'utilisation d'interfaces web pour mettre à disposition des chercheurs des sources bibliographiques intégrées. Le travail du *consortium* se fonde sur les collections des bibliothèques adhérentes et s'appuie sur diverses collaborations avec Liber<sup>1</sup>, l'Ifla<sup>2</sup>, Europeana<sup>3</sup> et Dariah<sup>4</sup>. Il se positionne dans un contexte de numérisation, de plateformes généralistes telles qu'Europeana, de préservation et conservation de collections numériques natives, de développement d'environnements d'enseignement virtuels répondant aux attentes des érudits de l'ère numérique, et plus particulièrement des *digital humanities*.

## UN CRÉATEUR DE SERVICES

Les quelques 264 membres du Cerl<sup>5</sup>, qu'ils soient des adhérents à titre individuel ou collectif (groupes de bibliothèques, organisations...) constituent une communauté active qui a développé, depuis les années 1990 et en étroite collaboration avec les chercheurs et les spécialistes du patrimoine imprimé et manuscrit européen, des services tant pour les bibliothèques membres que pour la communauté scientifique. Toutes les contributions aux bases de données décrites ci-dessous sont d'ailleurs les bienvenues.

La base de données *Heritage of the Printed Book Database* (HPB)<sup>6</sup> offre aux scientifiques de toutes les disciplines un accès à plus de six millions de références relatives au patrimoine imprimé européen, depuis ses tout débuts (ca 1455) jusqu'à 1850. La base HPB regroupe à la fois des notices des bibliothèques de recherche européennes et d'Amérique du nord (actuellement le contenu d'HPB provient de plus de 200 bibliothèques). HPB est continuellement enrichi par des lots de données (nouvelles données ou mises à jour), dont la plupart fournissent le cas échéant un accès aux documents numérisés. L'interface de recherche et le système d'indexation sont adaptés à la nature des

notices bibliographiques contenues dans la base. En plus des index couramment usités (auteur, titre et date), HPB propose des filtres particuliers comme le format bibliographique, les informations de provenance, le nom de l'imprimeur, l'empreinte et les citations bibliographiques. Les index existants peuvent être facilement adaptés ou redéfinis et de nouveaux index peuvent être ajoutés.<sup>7</sup>

Comme la base HPB est constituée de notices créées selon des règles de catalogage différentes et en plusieurs langues, on y trouve un grand nombre de variantes de formes concernant les noms d'imprimeurs, d'auteurs et de lieux. Afin d'améliorer la recherche et la sélection de notices, le thésaurus Cerl (voir ci-dessous) est connecté à l'interface de recherche de HPB. Une recherche sur une variante de forme peut être répétée afin d'inclure toutes les variantes de formes contenues dans le thésaurus Cerl (termes retenus, associés, rejetés...), améliorant ainsi l'ensemble des résultats, la qualité et la complétude de la recherche.

Le thésaurus du Cerl (CT)<sup>8</sup> a été développé tout particulièrement pour répondre aux besoins européens en matière de multiplicité des noms de lieux et de personnes en regroupant les différentes variantes orthographiques, formes en latin et autres langues ainsi que les pseudonymes. Ce référentiel combine des données d'autorités utilisées par les bibliothèques et autres institutions culturelles comme le référentiel des autorités de la Bibliothèque nationale allemande (le *Gemeinsame Normdatei*)<sup>9</sup>, celui de la Bibliothèque nationale de France<sup>10</sup>, et de la base Numelyo de la BM de Lyon<sup>11</sup>. Dans le CT, les entités identiques et connexes sont repérées et liées entre elles. Le CT contient actuellement près d'un million de notices provenant de plus de 100 lots de données, mises à disposition sous forme de données liées et ouvertes. Au fil du temps, le CT s'est enrichi grâce à son interconnexion avec une grande diversité de bases de données pertinentes contenant par exemple des informations sur les marques typographiques (exemple ICCU SNB(A))<sup>12</sup>, les filigranes (*Bernstein project*)<sup>13</sup>, les lieux d'impression (GeoNames)<sup>14</sup>, les données bibliographiques (Vial)<sup>15</sup>.

[1] [www.libereurope.eu/](http://www.libereurope.eu/)

[2] [www.ifla.org/rare-books-and-special-collections](http://www.ifla.org/rare-books-and-special-collections)

[3] [www.europeana.eu/](http://www.europeana.eu/)

[4] [www.dariah.eu/](http://www.dariah.eu/)

[5] Pour la liste des membres du Cerl, voir : [www.cerl.org/web/en/membership/list\\_members](http://www.cerl.org/web/en/membership/list_members)

[6] Pour plus d'informations : [www.cerl.org/resources/hpb/main](http://www.cerl.org/resources/hpb/main). La base est également disponible pour les membres du Cerl à cette adresse : [hpb.cerl.org](http://hpb.cerl.org)

[7] Pour une vue d'ensemble de toutes les clés de recherche : [www.cerl.org/help/hpb/search\\_keys#overview\\_of\\_all\\_search\\_keys](http://www.cerl.org/help/hpb/search_keys#overview_of_all_search_keys)

[8] Le CT est en libre accès à cette adresse : [thesaurus.cerl.org](http://thesaurus.cerl.org)

[9] [www.dnb.de/EN/gnd](http://www.dnb.de/EN/gnd)

[10] [www.bnf.fr/fr/professionnels/autorites\\_bnf/s.autorite\\_bnf/presentation\\_statistiques.html](http://www.bnf.fr/fr/professionnels/autorites_bnf/s.autorite_bnf/presentation_statistiques.html)

[11] [numelyo.bm-lyon.fr/collection/BML:BML\\_06PRV01000COL0001](http://numelyo.bm-lyon.fr/collection/BML:BML_06PRV01000COL0001)

De plus, 70 000 notices de personnes et institutions contiennent des liens pointant vers les catalogues des bibliothèques dans lesquelles les ressources sont enregistrées. Ce nombre de notices augmente à mesure que les index de provenance et les fichiers d'autorité sont intégrés au CT.<sup>16</sup>

Le portail du Cerl (*Cerl Portal for Manuscripts and Early Printed Materials*)<sup>17</sup> offre la possibilité aux chercheurs de gommer la distinction faite par les bibliothèques entre imprimés anciens et manuscrits en interrogeant de manière fédérée des bases consacrées au signalement de manuscrits, lettres, photographies... aussi bien médiévaux que modernes (par exemple Calames<sup>18</sup>), et une large sélection de catalogues de documents imprimés (HPB, VD17<sup>19</sup>, ESTC<sup>20</sup> et la base espagnole CCPB<sup>21</sup>).

Les données du Cerl peuvent être récupérées par moissonnage OAI-PMH (les notices sont stockées dans un index local intégré) ou via le protocole Z39-50.

Le Cerl met également à disposition de ses usagers la base de données *Material Evidence in Incunabula* (MEI)<sup>22</sup>, spécialement conçue pour le signalement des données de provenance matérielles et d'exemplaires des incunables : anciens propriétaires, éléments de décorations ou de reliures, annotations manuscrites, marques d'imprimeur, prix et modalités d'acquisitions, etc. La base MEI est liée au catalogue ISTC (*Incunabula Short Title Catalogue* mis à disposition par la *British Library*)<sup>23</sup> et en tire une partie de ses données bibliographiques. L'utilisateur peut combiner de façon univoque des recherches de notices bibliographiques avec des notices de copies spécifiques.

Plus de 70 personnes<sup>24</sup> issues de nombreuses institutions à travers l'Europe et l'Amérique du Nord enrichissent la base MEI avec des données de provenance, contribuant ainsi à la reconstitution de collections dispersées.

Pour les bases MEI et HPB tout comme pour le portail du Cerl, le CT joue le rôle de fichier unique d'autorités.

## UNE COMMUNAUTÉ ACTIVE POUR LE PARTAGE DES CONNAISSANCES ET DE L'EXPERTISE

Le Cerl est donc un réseau destiné à la création de produits et services pour les bibliothèques et la communauté scientifique. Il facilite le partage d'expertise via l'organisation de conférences et de séminaires<sup>25</sup>, ainsi que par la création de groupes de travail et pôles d'intérêts communs (groupes de travail sur la sécurité des collections, sur les manuscrits, les reliures ou les provenances ; forum Liber pour le patrimoine culturel numérique...) <sup>26</sup>.

## UN PARTENAIRE DE PROJETS EUROPÉENS

Le Cerl est impliqué en tant que partenaire dans des projets financés par l'Union Européenne. Cristina

People getting together to create solutions  
Frits Ahlefeldt



Dondi, secrétaire générale du Cerl, dirige le projet « 15cBOOKTRADE »<sup>27</sup> basé à Oxford et dont l'un des buts est d'améliorer la base MEI. Elle supervise également le projet « PATRIMONI »<sup>28</sup> sur les éphémères italiens du XVI<sup>e</sup> siècle conservés à la British Library<sup>29</sup>. Le Cerl est également impliqué dans le projet *European dimensions of popular print culture* (EDPOP)<sup>30</sup>.

## CONCLUSION

Le Cerl concentre et poursuit son action sur le développement de ses services destinés aux érudits afin d'améliorer le traitement, l'organisation et la préservation des documents patrimoniaux possédés par les bibliothèques de recherche et les archives. Il s'agit de développer l'usage et l'utilité des bases de données du *consortium*, et de faire du Cerl une instance de référence en matière d'histoire du livre. Citer et réutiliser les données du Cerl permet à la communauté de faire des économies et d'homogénéiser les sources de données créées par les institutions de recherche, les bibliothèques ou dans le cadre de projets partenaires. Tout ceci fait du Cerl une instance de référence vers laquelle se tourner pour rechercher des données relatives à l'histoire du livre.

### MARIAN LEFFERTS

Présidente du Cerl  
marian.lefferts@cerl.org

Sur Twitter :  
@MRL57 et @cerl\_org  
Traduction : P. Pons (Abes)

[12] [www.cerl.org/resources/links\\_to\\_other\\_resources/bibliographical\\_data#printers\\_devices](http://www.cerl.org/resources/links_to_other_resources/bibliographical_data#printers_devices)

[13] [www.cerl.org/resources/links\\_to\\_other\\_resources/bibliographical\\_data#watermarks](http://www.cerl.org/resources/links_to_other_resources/bibliographical_data#watermarks)

[14] [www.geonames.org](http://www.geonames.org)

[15] [viaf.org/](http://viaf.org/)

[16] Actuellement, le CT est connecté à plus de 200 sources bibliographiques externes comme l'index autorité de provenance de la bibliothèque Centrale Nationale de Rome.

[17] [cerl.epc.uu.se/seportal/](http://cerl.epc.uu.se/seportal/)

[18] Catalogue en ligne des archives et des manuscrits de l'enseignement supérieur : [www.abes.fr/Calames/Le-catalogue-Calames](http://www.abes.fr/Calames/Le-catalogue-Calames)

[19] [www.vd17.de/](http://www.vd17.de/)

[20] [estc.bl.uk/](http://estc.bl.uk/)

[21] [en.www.mcu.es/bibliotecas/MC/CCPB/index.html](http://en.www.mcu.es/bibliotecas/MC/CCPB/index.html)

[22] Voir [data.cerl.org/mei/\\_search](http://data.cerl.org/mei/_search) et [www.cerl.org/resources/mei/main](http://www.cerl.org/resources/mei/main)

[23] [www.bl.uk/catalogues/istc/](http://www.bl.uk/catalogues/istc/)

[24] Pour voir la liste complète : [www.cerl.org/resources/mei/about/editors](http://www.cerl.org/resources/mei/about/editors)

[25] Pour un aperçu des futurs conférences et séminaires ainsi que les diaporamas présentés lors des manifestations passées : [www.cerl.org/services/seminars/main](http://www.cerl.org/services/seminars/main)

[26] Pour la liste de tous les groupes de travail : [www.cerl.org/collaboration/work](http://www.cerl.org/collaboration/work)

[27] [15cbooktrade.ox.ac.uk/](http://15cbooktrade.ox.ac.uk/)

[28] [cordis.europa.eu/project/rcn/195819\\_en.html](http://cordis.europa.eu/project/rcn/195819_en.html)

[29] [www.cerl.org/collaboration/projects/marie\\_curie](http://www.cerl.org/collaboration/projects/marie_curie)

[30] [edpop.wp.hum.uu.nl/](http://edpop.wp.hum.uu.nl/)

Pour être ajouté aux listes de diffusion du Cerl,  
contacter : [secretariat@cerl.org](mailto:secretariat@cerl.org)

Entre 2009 et 2012 le Muséum national d'histoire naturelle a été partie prenante, à travers sa Direction des bibliothèques, du projet européen *Biodiversity Heritage Library - Europe* (BHL-Europe). Une expérience constructive qui marque une étape dans l'élaboration de la politique numérique de l'établissement.

# Retour sur BHL-Europe : un consortium au service d'un programme de numérisation

## BILAN DE LA PARTICIPATION DU MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

Le programme européen tire son origine de la création en 2005 d'un *consortium* de bibliothèques de jardins botaniques et de muséums d'histoire naturelle anglo-saxons, *Biodiversity Heritage Library* (BHL)<sup>[1]</sup>, dont l'objectif est de développer un projet de numérisation à grande échelle de la littérature sur la biodiversité. Le projet constitue la partie documentaire de l'*Encyclopedia of life* (EOL)<sup>[2]</sup> et participe au Système mondial d'information sur la biodiversité (*Global Biodiversity Information Facility*, -GBIF) fondé en 2001 à l'initiative de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

La principale innovation du portail BHL lancé en 2007 réside dans l'utilisation de la technique de la reconnaissance optique des caractères pour relier les publications historiques de description des espèces aux grandes bases de données internationales de collections de spécimens naturalistes, grâce à l'outil de recherche taxonomique *TaxonFinder*<sup>[3]</sup>.

Le volet européen du projet est né de la volonté de développer la mise en ligne de la littérature taxonomique dans les langues européennes en alimentant la bibliothèque numérique européenne *Europeana*. Soutenu par le *Consortium of european taxonomic facilities* (*consortium* des institutions taxonomiques européennes – Cetaf), le projet BHL-Europe a été fondé en 2007 par une déclaration d'intention des participants européens, réunis à Paris dans le cadre du programme *SYNTHESIS of SYStematic resources - Synthesis*<sup>[4]</sup>. Soumis en 2008 à la Commission européenne dans le cadre du programme *eContentplus*<sup>[5]</sup> et en particulier du sous-programme « Réseaux de meilleures pratiques pour l'interopérabilité des bibliothèques numériques », le projet vise à développer l'interopérabilité des bibliothèques numériques appartenant aux musées, archives et bibliothèques dans un grand nombre d'États membres de l'Union Européenne. Il s'agit ainsi de rendre les collections accessibles par l'interface utilisateur commune de la bibliothèque

numérique européenne, *Europeana*. Le projet a démarré pour trois ans en 2009.

### COOPÉRATION AVEC LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE

La candidature française au projet a été portée conjointement par la Bibliothèque nationale de France et le Muséum national d'histoire naturelle, lequel participe à SYNTHESIS et coordonne le *consortium European Distributed Institute of Taxonomy* (Edit). Le projet réunissait 28 partenaires de 13 pays européens. Deux partenaires historiques du projet BHL, le *Missouri Botanical Garden* et la *Smithsonian institution*, se sont associés au projet européen.

La BNF et le Muséum ne se sont pas investis dans le premier cercle des participants qui ont piloté le projet BHL-Europe entre 2009-2012 mais ont été associés en tant que fournisseurs de contenus, la Direction des bibliothèques du Muséum développant sa bibliothèque numérique depuis 2002 en partenariat avec la BNF dans le cadre des pôles associés.

Pour BHL-Europe, la Direction des bibliothèques s'est engagée à fournir 200 000 pages numérisées. Les collections numériques, dont les métadonnées nécessitaient d'être moissonnées par protocole OAI/PMH, devaient être accessibles via un portail spécifique BHL-Europe dédié à ce projet ainsi que sur *Europeana*. Par ailleurs, les fichiers numérisés devaient subir un traitement informatique de reconnaissance des caractères pour permettre l'utilisation de l'outil de recherche taxonomique *TaxonFinder* développé par le *consortium* historique BHL.

Le financement européen reçu par le Muséum, environ 20 000 euros par an sur trois ans, ne portait pas sur les opérations de numérisation elles-mêmes mais sur celles qui les rendaient possibles, à savoir des dépenses de personnel (80% du budget) complétées par des frais de mission pour participer aux réunions des groupes de travail qui ont ponctué les différentes phases du projet (à hauteur de 20% du budget). Outre la participation financière de la BNF au titre des pôles associés<sup>[6]</sup>, l'augmentation du volume de la numéri-

[1] [biodiversitylibrary.org/](http://biodiversitylibrary.org/)

[2] Projet de bio-encyclopédie collaborative en ligne : [eol.org/](http://eol.org/)

[3] [taxonfinder.org/](http://taxonfinder.org/) L'outil repose sur la reconnaissance et l'indexation par un programme informatique des termes scientifiques repérés dans les textes numérisés.

[4] Initiative européenne inaugurée en 2004 afin de créer une infrastructure de recherche dans le domaine de la systématique (science ayant pour objectif la classification rationnelle des espèces zoologiques, botaniques et minéralogiques).

[5] Programme européen mis en place entre 2005 et 2008 pour soutenir le développement de contenus multilingues en vue d'alimenter des services en ligne innovants.

[6] Cette participation s'inscrit dans le cadre d'une politique active de coopération portée par la BNF. Voir [www.bnf.fr/documents/comite\\_cooperation2015\\_present.pdf](http://www.bnf.fr/documents/comite_cooperation2015_present.pdf)

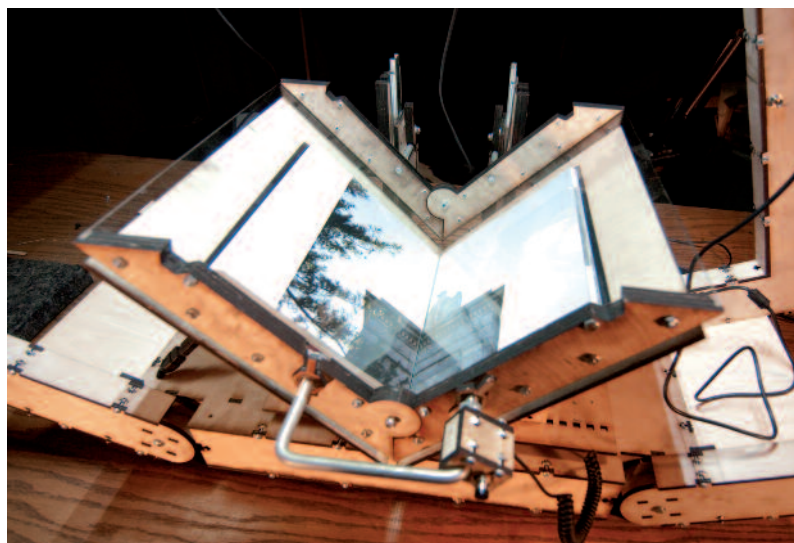
sation pour répondre aux cibles du projet a été réalisée grâce au contrat quadriennal 2009-2012 du Muséum dans lequel ces objectifs ont été inscrits. A la clôture du projet au printemps 2012, la Direction des bibliothèques avait produit 232 546 pages. 94 000 d'entre elles avaient été réalisées entre 2003 et 2008 en partenariat avec la BNF, à partir des publications en série du Muséum et des sociétés savantes associées essentiellement.

## UNE VISIBILITÉ RESTREINTE DES COLLECTIONS

Or, si les fichiers ont été fournis, seul un tiers des 230 000 pages numérisées ont été mises en ligne sur le portail BHL-Europe. Ce dernier, qui reste accessible, n'est par ailleurs plus alimenté depuis. À cette réalisation incomplète s'ajoute un handicap plus important encore qui est l'absence de lien avec le *consortium* mondial BHL. Dans le *Memorandum of understanding* (MoU) signé en juin 2010, BHL-Europe s'engageait en effet à ne pas diffuser les fichiers masters. Une annexe, *Europeana Data Exchange Agreement*, lui a été ajoutée en 2012 pour le partage des métadonnées dans *Europeana*. Mais contrairement aux deux autres documents, une dernière annexe, *Global BHL data and content sharing*, n'a pas été signée par les partenaires français du projet (le Muséum et la BNF) qui ne souhaitaient pas le dépôt auprès de BHL des fichiers numériques eux-mêmes, seule garantie pourtant de l'utilisation des outils taxonomiques de ce portail mondial. Le projet a ainsi été déconnecté pour la France du *consortium* mondial et il faut aujourd'hui que le Muséum s'emploie à rejoindre ce portail supra européen, le seul connu et largement utilisé de la communauté scientifique cible, qui est en outre alimenté par les bases de collections naturalistes du Muséum.

## COLLABORER AVEC BHL-MONDE

La Direction des bibliothèques du Muséum s'est également investie, après la fin du projet européen, dans un nouveau programme de numérisation destiné à alimenter BHL, le projet *Taxonomina* porté par le Muséum, pour lequel elle a obtenu le soutien de la Bibliothèque scientifique numérique (BSN5) au titre des années 2014 et 2015. Conçu pour résoudre la complexité nomenclaturale du vivant de manière collaborative, *Taxonomina* est un projet encore expérimental de plateforme Web liée au portail BHL, qui met en relation des spécimens, des taxonomies, la bibliographie des premières citations de taxons ainsi que les corpus numérisés correspondant à ces publications. La Direction des bibliothèques y participe en numérisant en collaboration avec les chercheurs du Muséum des textes historiques taxonomiques non encore accessibles en ligne. Au titre de l'année 2014, une première sélection documentaire a été réalisée dans la littérature scientifique historique des amphibiens et le travail a été poursuivi en 2015 sur



Phot. Nancy Sims / Flickr / CC BY 2.0

les mammifères. Si les textes numérisés sont disponibles sur le portail du Muséum et destinés à être moissonnés par *Gallica* et *Europeana*, le nouveau défi auquel est confrontée la Direction des bibliothèques est maintenant l'intégration dans BHL, qui a été retardée par la participation à BHL-Europe.

Do it yourself :  
a book scanner

Malgré son protectionnisme, ce projet a néanmoins marqué une étape théorique, technique et politique importante dans la politique de numérisation de la Direction des bibliothèques. Qu'ils soient proposés par BHL-Europe ou BHL, les outils taxonomiques imposent pour fonctionner un traitement informatique de reconnaissance des caractères qui a fait l'objet d'un rattrapage pour les numérisations réalisées au début des années 2000 et est aujourd'hui systématiquement fait pour les imprimés. L'étape BHL-Europe a constitué également un temps de formalisation et de pérennisation de la politique de numérisation de la Direction des bibliothèques<sup>7</sup>, qui a obtenu d'une part d'importants crédits sur le contrat quadriennal et d'autre part un poste d'ingénieur d'études qui coordonne la mise en œuvre des opérations de numérisation. Forte de cette impulsion donnée dans les années 2009 à 2012, la Direction des bibliothèques du Muséum peut s'appuyer aujourd'hui sur toutes ces avancées pour aller vers des projets de numérisation innovants et à haute valeur scientifique ajoutée.

### GWENAËLLE BOURRIAUD

Chargée du pôle images  
gbourriaud@mnhn.fr

### PASCALE HEURTEL

Chef du Service des collections  
pheurtel@mnhn.fr

### ALICE LEMAIRE

Mission Conservation et communication  
alice.lemaire@mnhn.fr  
Direction des bibliothèques et de la documentation  
Muséum national d'histoire naturelle

[7] La bibliothèque du Muséum national d'histoire naturelle et le projet européen de numérisation Biodiversity Heritage Library (BHL) : guide méthodologique. Stage professionnel pour le diplôme de conservateur de bibliothèque sous la direction de Françoise Romagné, responsable du service Entrées documentaires, 2009

# L'Abes, un consortium ?

**Peut-on considérer l'Abes comme un *consortium* ? Au regard des missions qu'elle assume, certainement ; au regard de son organisation et des modes de prise de décisions, très probablement ; d'après le regard qui est porté par les partenaires étrangers, indiscutablement. Mais comme tous les autres *consortia*, l'Abes revêt des spécificités.**

**L'une des premières caractéristiques de l'Abes s'inscrit dans l'histoire de sa création.** Établissement public administratif, elle assume des missions de service public que l'Etat lui délègue. Elle a ainsi regroupé des initiatives multiples surgies des premières aventures informatiques des bibliothèques qu'il convenait de fédérer, de centraliser, d'organiser pour constituer un réseau homogène. A l'heure où, dans beaucoup de pays, les *consortia* cherchent à se rassembler, à gagner en cohérence, à rechercher un niveau d'intervention national, voire international, cette tendance jacobine, dont on peut souvent regretter les effets, a été ici une heureuse initiative.

Ce réseau a permis de partager des outils et de gagner en professionnalisme au travers de pratiques communes. Il a vu son identité se renforcer au fil des ans. Une identité dont l'Abes est le socle, la colonne vertébrale.

D'après la typologie proposée par Maurits van der Graaf en ouverture du dossier, l'Abes a tout d'un *consortium*. Sans être exhaustif, nous donnerons ici quelques exemples illustrant la variété et l'étendue des actions consortiales menées par l'agence.

**Au plan des stratégies horizontales** figure le partage de la charge de travail et l'amélioration de l'accès aux collections.

Le Sudoc a permis de constituer un catalogue collectif, un réseau de catalogage partagé et de proposer des services associés à partir d'un socle informatique - CBS - acquis auprès de Pica, racheté ensuite par OCLC. L'application Calames, elle, a été développée à l'Abes en se fondant sur les spécifications des experts des bibliothèques de l'enseignement supérieur. La participation du réseau à la conception de cet outil a largement contribué à la réussite de ce projet. L'implication du réseau, plus une dose de centralisme, constituent donc une formule gagnante qu'il convient de répliquer. Cette collaboration se retrouve dans le projet SGBM, dont le cahier des charges fonctionnel n'aurait pu être élaboré par l'Abes seule. Et ce d'autant moins que, contrairement à de nombreux *consortia* qui intègrent la gestion locale lorsqu'ils travaillent sur le catalogage partagé, l'Abes n'avait encore jamais pris en compte, dans son champ d'action, la gestion des systèmes locaux. Ce déficit constitue

aujourd'hui une menace pour la qualité du signalement - l'absence de synchronisation entre les systèmes locaux et le Sudoc pouvant mécaniquement conduire à un éloignement progressif. Le projet SGBM, en établissant le principe de mise à jour en temps réel avec les systèmes locaux (synchronisation complète), comble cette lacune.

**Au plan des stratégies en aval** figure le développement de services pour les chercheurs, les étudiants, l'enseignement.

Le prêt entre bibliothèques, la conservation partagée, sont des services rendus possibles par un catalogue collectif et, au-delà, par la structuration des données au travers des actions de traitement de masse, de structuration et d'ingénierie des métadonnées.

Les services développés autour des thèses - Step, Star, Thèses.fr - découlent de la mission régalienne confiée à l'Abes de « dépôt légal » des thèses sous forme numérique et avant cela, de l'obligation de signalement des thèses papier.

D'autres missions confiées à l'Abes échappent partiellement à la définition d'une action consortiale, tout en la renforçant. Il s'agit des missions où l'Abes agit par délégation de l'État, que ce soit pour l'attribution de subventions (rétro-conversions, groupements de commandes...) ou dans des missions spécifiquement liées à son rôle d'agence bibliographique nationale (avec la Bibliothèque nationale de France - BNF) notamment autour de la normalisation, par sa contribution à l'établissement et à l'évolution des normes nationales et internationales.

**Au plan des stratégies en amont**, l'Abes s'est largement impliquée dans l'augmentation du pouvoir de négociation.

L'analyse d'opportunité, le choix des produits à proposer et la négociation tarifaire doivent être le résultat de l'expression des établissements. Ainsi, les négociations proprement dites sont largement conduites par le réseau, structuré autour du *consortium* Couperin. L'Abes intervient dans le portage administratif et financier des groupements de commandes, domaine où elle a acquis expertise et compétence, notamment en matière de marchés publics et de propriété intellectuelle. Une nouvelle étape est franchie avec les licences nationales.



Enfin, la négociation des contrats de licences auprès des fournisseurs prend un sens tout particulier avec l'inscription dans les missions de l'Abes de contribuer à la constitution d'un entrepôt de métadonnées, incluant un signalement au niveau de l'article pour les périodiques et au niveau du chapitre pour les monographies. Il s'agit d'inscrire dans les contrats la fourniture des métadonnées, et de définir également les exigences en matière de mises à jour. Le suivi de ces marchés engagés sur des périodes relativement longues et visant des périmètres larges et changeants (établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche) impose de confier ces missions à une structure pérenne et stable telle que l'Abes.

En tout cas, l'Abes n'agit jamais seule dans sa relation aux établissements. Son rôle se dessine dans un tissu d'acteurs, qu'il s'agisse de *consortia* tels que Couperin, d'organismes de recherche tels que le CNRS ou d'autres établissements publics tels que la BNF, pour n'en citer que quelques-uns.

L'intervention de multiples acteurs tend à se généraliser. Le fonctionnement « en silo » qui caractériserait un *consortium* agissant dans un domaine précis et de manière purement verticale, se raréfie. Nous pourrions ainsi introduire une nouvelle notion, qui n'apparaît pas dans la typologie de Maurits van der Graaf : celle de la stratégie transversale, qui couvre les actions visant à faire le lien entre les interventions de multiples acteurs.

**Au plan des stratégies transversales**, nous retiendrons donc principalement le travail sur les référentiels. L'application IdRef est emblématique de cette approche. Elle vise à travailler sur des référentiels d'autorité à partir de plusieurs applications de catalogage. Les thèses, Calames, le Sudoc, mais aussi d'autres applications vont se référer à IdRef et pointer vers celui-ci. Sur la base de ce principe,

il est prévu avec la BNF, mais aussi avec d'autres acteurs, de constituer un référentiel national d'autorités. Le recours à des référentiels pivots devient en effet essentiel pour permettre à de multiples systèmes d'information de dialoguer. Leur utilité dépasse d'ailleurs largement la sphère des seules bibliothèques et ouvre des perspectives de coopération tout à fait stratégiques pour un dialogue entre métiers d'une part, et pour l'intégration des problématiques documentaires dans les systèmes d'information d'autre part.

Dans ces activités consortiales, deux caractéristiques, déjà en cours, vont marquer l'évolution de l'Abes pour les prochaines années. La première est la tendance à l'inscription dans un tissu d'acteurs qui dépasse les seuls établissements à desservir. La deuxième est la participation de plus en plus prégnante du réseau dans l'expression des besoins fonctionnels. Son implication devra être davantage structurée pour satisfaire les objectifs stratégiques avant d'être instruite au niveau technique.

Ces deux évolutions ont pour point commun d'obliger à une réflexion sur les modalités de prise de décisions - donc de gouvernance - par l'Abes et les acteurs qui travaillent avec elle au plan transversal. Cette réflexion sous-tend les axes stratégiques de l'agence qui serviront de socle à son prochain projet d'établissement.

Le caractère dual de l'Abes, à la fois opérateur de l'État dont il doit suivre les instructions, et structure de coopération - émanation de la volonté des utilisateurs -, est certes un facteur de complexité, mais cette heureuse combinaison d'éléments est surtout une chance.

**JÉRÔME KALFON**  
Directeur de l'Abes  
kalfon@abes.fr

(Pleins feux sur...)

# Une nouvelle bibliothèque à l'Université de Corse Pascal Paoli.

Une nouvelle bibliothèque universitaire, attendue depuis presque vingt ans à l'Université de Corse Pascal Paoli, a ouvert ses portes à la rentrée de septembre. Retour sur la mise en place de ce lieu d'apprentissage moderne et convivial.

## CARTE D'IDENTITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

Directrice et chef de projet pour l'aménagement :

Martine Mollet, Conservateur général

Maître d'ouvrage :

Collectivité territoriale de Corse

Ouverture au public : septembre 2015

Surfaces SHON : 4500 m<sup>2</sup>

Nombre de places assises :

380 + 30 places de formation

Nombre de mètres linéaires en accès libre :

4050 ml

Nombre de mètres linéaires en magasin :

1050 ml

Personnel (ETP) : 20 (1 A+, 1 A, 8 B, 10 C),

dont 12 titulaires de la filière bibliothèque

Horaires d'ouverture : 55 heures par semaine



## L'UNIVERSITÉ

L'Université de Corse Pascal Paoli (UCCP) accueille 4500 étudiants et son offre d'apprentissage s'articule autour de trois unités de formation et de recherche (UFR) :

- Lettres, langues, arts, sciences humaines et sociales
- Droit, sciences sociales, économiques et gestion
- Sciences et Techniques, avec une composante sport

Un institut universitaire de technologie, un institut d'administration des entreprises, un institut universitaire de santé et une école supérieure du professorat et de l'éducation implantée à Corte, Bastia et Ajaccio sont aussi rattachés à cet établissement pluridisciplinaire.

L'UCCP compte par ailleurs **6 unités de recherche** reconnues par le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (MENESR) dont 4 sont associées au Centre national de la Recherche Scientifique (CNRS) regroupant 250 personnels de recherche.

Les projets de recherche structurants s'inscrivent dans des problématiques de pré-

servation de l'environnement et répondent aux enjeux de développement économique durable de la Corse.

## UNE NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE ORIENTÉE VERS LA PÉDAGOGIE ET LA RECHERCHE

Dès 1998, l'Université de Corse a souhaité se doter d'une véritable bibliothèque, mais ce n'est qu'en 2006 que la collectivité territoriale de Corse décide de voter une enveloppe de 20,6 millions d'euros pour un projet commun Service Commun de Documentation - Centre culturel - Administration de l'Université. Le travail architectural, sur la base d'un programme technique daté de cette époque, se concentre uniquement sur l'enveloppe, l'identité et le statut de la bibliothèque dans le campus et la ville. En effet, la bibliothèque est déplacée du campus Mariani sur lequel se déploient les UFR « Lettres, langues, arts, sciences humaines et sociales » et « Droit, sciences sociales, économiques et gestion » au campus Grimaldi qui accueille l'UFR « Sciences et Techniques », l'Institut universitaire de technologie et l'Institut universitaire de santé. En 2013, nous disposons ainsi d'une sur-

face de 4500 m<sup>2</sup> déployée sur deux étages et bénéficiant d'un grand puits de lumière. L'aménagement de la bibliothèque était encore à construire : à charge donc de l'équipe de la bibliothèque de réfléchir à la lisibilité des espaces et des parcours, à leur scénographie, avec la mise à niveau de certains équipements. Le programme initial, par exemple, ne prévoyait pas de prises électriques en nombre suffisant. L'adaptation de ce bâti aux nouveaux besoins était en effet nécessaire mais ne pouvait plus être prise en compte par la maîtrise d'ouvrage qui ne souhaitait pas retarder les délais de livraison du bâtiment. Ce fut donc l'Université, à l'écoute des besoins du SCD et de ses usagers, qui dut pallier ces défaillances à la livraison du bâtiment. Ces aménagements réalisés en même temps que la livraison du mobilier et le déménagement des collections, a demandé à l'équipe de la bibliothèque une grande capacité d'adaptation. Qu'elle en soit ici remerciée !

Au final, le lieu permet de valoriser toutes les activités de la bibliothèque. Cela se traduit par des espaces de travail polyvalents et de grands espaces découverts dont le mobi-

lier structure à la fois l'offre documentaire et l'offre culturelle.

Dans cette nouvelle bibliothèque vaste et accueillante, les collections documentaires multi-supports sont organisées par grands domaines disciplinaires correspondant aux enseignements dispensés à l'Université. De nouveaux services numériques ont été mis en place ainsi que des espaces propices à la pédagogie par projet. La bibliothèque est

mise en valeur des collections, l'accompagnement des utilisateurs, la formation documentaire et l'appropriation de la documentation et des services numériques. Les collections traditionnelles (110 000 ouvrages, 680 abonnements de périodiques papier) sont aujourd'hui à 90 % en libre accès, équipées d'un système de radio-identification, et valorisées par une présentation par domaine thématique, repérable à travers un code couleur.

tendu : malgré sa nouvelle localisation sur le campus scientifique, l'ensemble de la communauté académique s'en est déjà emparé pour conduire également des activités pédagogiques qui lui sont propres. Cette nouvelle BU a été conçue non seulement comme un lieu d'étude mais aussi comme un lieu culturel et de sociabilité. Ainsi propose-t-elle au public une offre de manifestations culturelles visant à éveiller la curiosité, à mettre les savoirs en dialogue, à favoriser au sein de l'espace public un débat démocratique et civique, à questionner la modernité dans les différents domaines et disciplines de la connaissance. Le public naturellement visé par les manifestations culturelles de la BU est celui de la communauté universitaire de l'Université (étudiants, enseignants chercheurs, personnels administratifs). Toutefois, l'ouverture à tout public autre qu'universitaire est recherchée (notamment scolaire et grand public). Ainsi la conception des manifestations culturelles, la communication sur ces événements, permettront-elles d'élargir le cadre du public habituel de la BU.

## CONCLUSION

Si la surface n'a pas été assez grande pour en faire un véritable *learning centre*, ce lieu convivial et aéré, accueillant diverses situations d'apprentissage et d'action culturelle, s'en est toutefois inspiré. Les activités d'accueil du public ont été profondément remaniées, de même que la participation de l'équipe à la pédagogie, à la recherche et à l'action culturelle pour faire de cette bibliothèque un site moderne, ouvert sur les réseaux et sur son territoire.

Espérons qu'avec les collaborations qu'elle souhaite développer, au-delà de ses partenaires privilégiés<sup>1</sup>, avec des partenaires extérieurs (notamment avec les festivals qui se déploient sur l'île de beauté toute l'année), la bibliothèque universitaire attendue depuis si longtemps ici, devienne un acteur majeur de la société corse et du territoire où les équipements culturels publics sont encore rares.

**MARTINE MOLLET**

Directrice de la Bibliothèque  
universitaire de Corse  
mollet@univ-corse.fr

[1] Centre culturel et services de l'Université, associations d'étudiants, Fondation [www.univ-corse.fr/presentation-fundazione-di-l'universita-di-corsica-fundazione-di-l'universita-di-corsica\\_3586.html](http://www.univ-corse.fr/presentation-fundazione-di-l'universita-di-corsica-fundazione-di-l'universita-di-corsica_3586.html)



effectivement largement impliquée dans les questions de pédagogie relatives aux unités d'enseignement.

Les espaces sont variés pour répondre à diverses situations d'apprentissage : places assises par 4 ou par 8, places individuelles, salle de travail en groupe polyvalente, chauffages, salle de cours de 30 places. Certaines places sont connectées sur les réseaux filaires et 100 % des postes informatiques peuvent accéder au réseau WiFi.

L'accessibilité pour tous est au cœur de la politique des services : une attention particulière est portée à l'aménagement des espaces et à la signalétique. Des équipements dédiés aux publics handicapés sont prévus comme ceux pour les malvoyants et les malentendants.

## UNE BIBLIOTHÈQUE HYBRIDE

De la réflexion à la réalisation, 17 ans se sont écoulés. Sur une si longue durée, un tel projet oblige à de profondes mutations dans l'organisation documentaire. Les personnels, qui ont été formés *in situ* en 2014 et 2015, avec le concours du Centre régional de formation aux carrières des bibliothèques, ont porté des évolutions majeures dans la

Un nouvel espace « Temps libre » a été créé pour l'ouverture, et le Fonds corse, situé près de l'accueil de la bibliothèque, est particulièrement valorisé. Des outils numériques facilitent la circulation des documents (prêt et retour possible avec un automate, possibilité d'impression et de photocopies).

Les collections numériques, que ce soit les ressources éditoriales acquises via les négociations du *consortium* Couperin, ou les ressources scientifiques (thèses) produites par l'école doctorale, sont accessibles au moyen de postes de travail intégrés dans les rayonnages, et bien sûr à distance, via l'Environnement numérique de travail (ENT).

## UN ESPACE D'APPRENTISSAGE ET UN LIEU D'ANIMATION CULTURELLE

Avec cet environnement de soutien à l'apprentissage, la bibliothèque universitaire de Corte réunit les équipes enseignantes et les bibliothécaires autour de projets communs liés à l'enseignement de méthodologies de recherche d'information inscrites dans les cursus.

Par ailleurs, ce lieu au design contemporain, a suscité dès l'ouverture un intérêt inat-

# Quoi de neuf du côté d'Istex ?

## PRÉSENTATION DES DERNIÈRES AVANCÉES ET DES NOUVEAUTÉS DU PROJET

Le projet Istex<sup>1</sup>, engagé depuis 2013 dans une politique nationale d'acquisition massive d'archives de la littérature scientifique dans toutes les disciplines, a pour objectif l'agrégation de ces ressources en une unique collection au sein d'une plateforme nationale, ainsi que la création de services apportant une plus-value basée sur le traitement des données en texte intégral.

### 16,5 millions d'objets documentaires intégrés

Une des principales nouveautés de la plateforme Istex est le nombre de ressources disponibles. Actuellement, plus de 16,7 millions d'objets documentaires (articles et chapitres de monographie) sont disponibles à travers les services opérés par l'Inist-CNRS.

### De nouvelles fonctionnalités sur la plateforme

Plusieurs fonctionnalités ont été ajoutées récemment à la plateforme Istex. La première d'entre elles est le filtrage des résultats à l'aide de facettes. Ce mécanisme permet d'affiner une recherche sur la quasi-totalité des métadonnées. Il est également possible de trier les résultats d'une recherche selon le champ de son choix. Les tris numériques, alpha-numériques et chronologiques sont supportés selon la nature du champ sélectionné. Enfin, on notera que l'interface de programmation (API) Istex<sup>2</sup> s'est dotée d'un résolveur de requêtes compatible avec la norme OpenURL 1.0<sup>3</sup>. Cette fonctionnalité permet aux ayants droit d'accéder de manière simple et standardisée aux ressources. Cette der-

nière avancée permet aussi aux ressources Istex d'être accessibles via des outils de type résolveurs de lien.

### Des ressources enrichies

Concernant l'enrichissement des ressources acquises, un ensemble de 7,4 millions d'articles a été catégorisé suivant le plan de classement du *Web of Science*<sup>4</sup>. Un second chantier a permis d'automatiser la localisation, l'identification, la restructuration et le codage des références bibliographiques citées dans le plein texte. Cette procédure a été appliquée sur l'ensemble des ressources ne possédant pas nativement de codage spécifique des références.

### Une intégration facilitée dans les outils documentaires des établissements

Suite aux premières expérimentations menées dans le cadre du Projet Istex - Services Numériques des Usagers (SNU), la plateforme est accessible en bêta-test dans certains établissements de l'Enseignement supérieur<sup>5</sup>. La plateforme Istex n'est pas un portail supplémentaire : elle s'intègre aux outils déjà existants, Environnements Numériques de Travail (ENT) ou *Discovery Tools* (DT) des établissements<sup>6</sup>, et facilite ainsi le travail de recherche des utilisateurs. Les établissements qui n'ont pas encore intégré le projet Istex-SNU et souhaitent devenir bêta-testeurs peuvent prendre contact avec le responsable du projet Istex-SNU à l'Université de Lorraine (Julien Marchal, [julien.marchal@univ-lorraine.fr](mailto:julien.marchal@univ-lorraine.fr)).

### Des chantiers d'usage diversifiés

Enfin, en plus des services à valeur ajoutée en cours de développement dans le cadre du projet, le comité exécutif d'Istex a lancé un appel à propositions : « chantiers d'usage ». Au-delà de simples informations bibliographiques, ceux-ci utilisent les corpus plein texte

Istex comme des données de base de recherches de type « fouille de texte » ou *text mining*. Au terme du processus de sélection, 8 projets ont été retenus. Ils couvrent des thématiques diversifiées allant de l'analyse multidimensionnelle de corpus à l'identification et l'analyse de terrains d'études, en passant par l'aide à l'exploration d'un domaine pour un néophyte au travers de l'exploitation de grands fonds textuels ou la mise en place de surligneurs sémantiques automatiques de textes scientifiques.

Ainsi le projet avance et offre dès aujourd'hui à la communauté scientifique des services nouveaux tant en matière d'accès à des collections rétrospectives de littérature scientifique qu'en matière d'exploitation de ces fonds pour des recherches de *text mining*.

JEAN-MARIE PIERREL

Université de Lorraine  
[jean-marie.pierrel@atilf.fr](mailto:jean-marie.pierrel@atilf.fr)



[1] Le projet Istex, Initiative d'excellence pour l'information scientifique et technique, s'inscrit dans le programme « Investissements d'avenir ». Ce projet (ANR-10-IDEX-0004-02) est porté par quatre partenaires : le CNRS, l'Abes, Couperin et l'Université de Lorraine pour le compte de la CPU. Plus d'informations sur le site : [www.istex.fr](http://www.istex.fr)

[2] [api.istex.fr/documentation/](http://api.istex.fr/documentation/)

[3] MACINTIRE, Ross et APPS, Ann. « Why OpenURL ? » in *D-Lib Magazine*, 2006, vol. 12, no 5, p. 1. [www.dlib.org/dlib/may06/apps/05apps.html](http://www.dlib.org/dlib/may06/apps/05apps.html)

[4] Catégorisation liée à la revue d'appartenance.

[5] Université de Saint-Etienne, Université de Rennes 2, Université de Lorraine et Université de Strasbourg.

[6] [www.bibliopédia.fr/wiki/Outil\\_de\\_découverte](http://www.bibliopédia.fr/wiki/Outil_de_découverte)

# PROCHAINEMENT LES JOURNÉES ABES 2016 !

Ce rendez-vous incontournable se déroulera cette année les mardi 10 et mercredi 11 mai au Corum de Montpellier. Les Journées Abes sont un moment privilégié de discussions et de débats avec les professionnels des différents réseaux coordonnés par l'Abes.

## « Du puzzle à la mosaïque, vers un paysage de l'IST »

Ces journées seront l'occasion d'explorer les perspectives d'évolution de l'Abes et de ses réseaux. Le titre de ces journées, « Du puzzle à la Mosaïque, vers un paysage de l'IST », a vocation à illustrer comment l'Abes et ses réseaux s'inscrivent dans un tissu d'acteurs.

La communauté des membres des réseaux de l'Abes et des professionnels de l'IST se réunira afin d'examiner les perspectives de travail en commun pour les prochaines années. A l'heure où les actions de chacun s'avèrent de plus en plus

interdépendantes, il convient de réfléchir à la mise en cohérence du « puzzle ».

## L'Abes et vous : la parole aux établissements

Une séquence particulière intitulée « L'Abes et moi » sera consacrée à l'étude des évolutions des relations entre les établissements et l'Abes, par des retours d'expériences et des analyses prospectives.

## Une exposition de posters

Cette exposition est proposée pour valoriser les projets innovants des établissements. Un temps de présentation leur sera d'ailleurs dédié... et ce, juste avant le cocktail dînatoire, moment de convivialité très apprécié par les participants de ces Journées.

EMIL KOZAREVIC

pour le Comité d'organisation  
des Journées Abes.



Affiche des Jables 2016 réalisée par Compomakete

RETROUVEZ LE PROGRAMME COMPLET DES JOURNÉES ABES SUR LE SITE :  
<http://www.abes.fr/Publications-Evenements/Journees-ABES>

## 7<sup>E</sup> JOURNÉES PROFESSIONNELLES DU CENTRE TECHNIQUE DU LIVRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CTLES)

Les thèmes à l'honneur de ces journées s'articuleront autour des partenariats accrus entre le CTLES et les bibliothèques au niveau national dans le cadre opérationnel du dispositif Collections d'excellence (Collex), mais aussi au niveau international à travers la mise en place d'un programme européen de conservation partagée de périodiques.

Des intervenants, aussi bien français qu'étrangers, mettront en perspective ces problématiques,

en alimentant le débat autour de ces nouveaux défis.

Ces journées se tiendront les 24-25 mai 2016 à la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (Bulac), 65, rue des Grands Moulins, 75013 Paris

### PROGRAMME DÉTAILLÉ ET FORMULAIRE D'INSCRIPTION EN LIGNE :

[www.ctles.fr/fr/actualite/journées-professionnelles-2016-préprogramme](http://www.ctles.fr/fr/actualite/journées-professionnelles-2016-préprogramme)

## Journées Afnor 2016

Les journées Afnor, co-organisées avec la Bibliothèque nationale de France (BNF), sont l'occasion d'étudier un thème important pour notre profession et de l'aborder sous l'angle des besoins normatifs. Cette année, c'est autour de l'*open data*, de son actualité juridique et des questions liées à la normalisation des données ouvertes que l'Afnor et la BNF nous invitent à réfléchir ensemble. Cette journée d'étude aura lieu le 24 juin 2016, dans le grand Auditorium de la BNF.

PROGRAMME DÉTAILLÉ ET FORMULAIRE D'INSCRIPTION EN LIGNE : à venir sur le site de la BNF

Une rubrique pour vous présenter la diversité des professionnels qui constituent les réseaux de l'Abes.

(Portrait)

# Julien SICOT

Responsable du Département  
Prospective et Développement  
au Service Commun  
de Documentation de Rennes 2

## **Quelles sont vos fonctions au SCD de Rennes 2 ?**

L'université Rennes 2 regroupe en un réseau documentaire 9 bibliothèques : une BU centrale et 7 bibliothèques de composantes. Au sein du SCD, j'étais jusqu'à récemment responsable de système d'information documentaire mais suite à une réorganisation, j'ai été nommé responsable d'un département Prospective et Développement, constitué de 3 services cœurs : Évaluation, Innovation, Signalement, et de 2 services supports (DSI) : Applications documentaires et Parc Informatique. Le principal enjeu est d'initier le développement de nouveaux services en favorisant une conception centrée utilisateur.

## **Quelles sont les étapes qui vous semblent les plus importantes dans votre parcours professionnel ?**

Suite à un Master à l'Essib (2006), j'ai fait mes premières armes à la bibliothèque de l'École Centrale Lyon (2007) sur des missions de chargé de valorisation de production scientifique. Cette expérience déterminante m'a conduit à obtenir un concours d'ingénieur d'études (2009). Affecté au SCD de l'université Rennes 2, je me suis progressivement spécialisé en informatique documentaire, d'abord avec le développement d'une bibliothèque numérique (2010), puis en contribuant à la naissance de Formadoc (tutoriel en IST pour les doctorants de Bretagne). J'ai ensuite piloté un chantier de refonte du système d'information documentaire qui a débuté par le déploiement d'un résolveur de liens et d'un outil de découverte (2012) et s'est poursuivi par la mise en œuvre d'un SIGB open source (2013). La souplesse et l'ouverture des solutions retenues nous ont permis d'atteindre notre objectif premier, à savoir, proposer une offre de services la plus en adéquation possible avec les besoins des usagers. L'aboutissement de ce travail prendra d'ailleurs les traits d'un nouveau site web à la rentrée universitaire prochaine.

## **A quand remontent vos premiers contacts avec l'Abes et dans quel contexte ?**

Cela peut paraître anecdotique mais je pense que mes premiers contacts avec des membres de l'Abes remontent à 2010 via le réseau Twitter. La proximité de ces spécialistes est toujours l'occasion d'apprendre énormément de choses.

## **Participez-vous à un groupe de travail spécifique au sein de l'Agence ?**

Nous avons été sollicités pour travailler sur un projet visant à améliorer les transferts réguliers, notamment pour expérimenter la faisabilité d'une remontée en temps réel, dans notre SIGB, du catalogue réalisé côté Sudoc.

## **Quelles en sont les répercussions dans l'exercice de vos fonctions ?**

Ce projet impliquera sûrement des développements mais l'impact principal devrait concerner notre façon d'appréhender nos



interventions dans le Sudoc. Ce travail viendra enrichir nos réflexions et pourra déboucher sur des pistes d'améliorations au niveau des circuits et des procédures de catalogage.

## **Quels sont d'après vous les défis majeurs à relever par l'Abes dans les prochaines années ?**

L'Abes doit poursuivre sa contribution à la libération des métadonnées, en exigeant des éditeurs et des fournisseurs qu'ils mettent à disposition leurs données, s'engager davantage dans le web de données en s'appuyant sur son hub afin de redistribuer des métadonnées toujours plus riches et qualifiées. Enfin, l'agence doit continuer son effort pour faciliter la réutilisation de ces données dans d'autres environnements en développant une grille de services - et web services - en direction notamment de l'ESR. C'est d'ailleurs au prix d'une montée en compétence et en maîtrise de l'Abes dans ce domaine que les établissements s'affranchiront de la dépendance qui les guette vis-à-vis des solutions en SaaS qui tendent à se développer.

## **Qu'appréciez-vous le plus dans votre vie professionnelle ?**

La satisfaction des utilisateurs vis-à-vis d'un service que l'on a mis en œuvre.

Ce qui m'anime aujourd'hui, c'est la chance de travailler avec une équipe motivée, au sein d'un département dont le large champ d'activités permettra d'intervenir à toutes les étapes du processus de création d'un service.

## **Qu'est-ce qui vous énerve le plus ?**

La gestion de projet en mode « cathédrale » fondée sur une approche excessivement centralisée et inflexible où tout aurait été prévu, planifié d'avance au moyen du fameux cahier des charges. Au contraire, je pense qu'un projet est un processus continu, itératif et incrémental, fait d'allers-retours, de succès et d'échecs, d'interactions et de co-construction avec les utilisateurs.

## **Si l'Abes était un animal, d'après vous ce serait... ?**

Le ver à soie ou Bombyx du mûrier. Avec du temps et de la patience, la feuille du mûrier devient de la soie. Je crois que c'est une belle analogie avec le travail réalisé au sein du hub de métadonnées.

## **Votre expression favorite ?**

« Une personne qui n'a jamais commis d'erreurs n'a jamais tenté d'innover. » Albert Einstein